

N° 12-586-X au catalogue
ISBN 978-0-660-08115-1

Le cadre d'assurance de la qualité de Statistique Canada

Troisième édition - 2017

Date de diffusion : le 21 avril 2017
Date de révision : le 19 juillet 2017

 Statistics Canada Statistique Canada

 Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « Normes de service à la clientèle ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2017

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Suivi des modifications des documents

| N° de révision | Date de publication [jj-mm-aaaa] | Auteur(s) | Brève description du changement |
|----------------|-------------------------------------|--------------------------------|---|
| 1.0 | 21-04-2017 | Secrétariat de la qualité (SQ) | Version approuvée |
| 2.0 | 11-07-2017 | SQ | <ul style="list-style-type: none"> • « Directive sur l'obtention de l'accès aux documents conservés par d'autres organisations » a été mise à jour comme « Directive sur l'obtention de données administratives en vertu de la <i>Loi sur la statistique</i> » • « Lignes directrices pour l'utilisation de données accessibles au public » a été mise à jour comme « Lignes directrices sur les données accessibles au public ». Autres modifications au texte ont été faites pour refléter ce changement de terminologie. • « Directive sur le couplage d'enregistrements » a été mise à jour comme « Directive sur le couplage de microdonnées » • « Modèle générique du processus de couplage d'enregistrements » a été mise à jour comme « Modèle du processus d'un projet de couplage d'enregistrements » |

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Préface | 4 |
| Introduction | 5 |
| Principes directeurs..... | 5 |
| Contexte du CAQ | 7 |
| Structure du CAQ..... | 7 |
| L'environnement organisationnel | 8 |
| A. Engagement en matière de qualité | 8 |
| B. Mise en œuvre conforme de méthodes statistiques | 13 |
| C. Assurance de la confidentialité, de la vie privée et de la sécurité | 17 |
| Le programme statistique | 23 |
| D. Gestion des données d'entrée et des relations avec les fournisseurs de données | 23 |
| E. Affectation et gestion des ressources..... | 29 |
| F. Gestion des relations avec les utilisateurs de données et les intervenants | 33 |
| Les produits statistiques | 37 |
| G. Pertinence..... | 37 |
| H. Exactitude et fiabilité | 41 |
| I. Actualité et ponctualité..... | 44 |
| J. Accessibilité et clarté | 47 |
| K. Cohérence et comparabilité..... | 52 |
| L. Intelligibilité et gestion des métadonnées | 56 |
| Références..... | 59 |

Statistique Canada Cadre d'assurance de la qualité

Préface

Le rôle de Statistique Canada consiste à fournir au public de l'information statistique crédible et pertinente, à éclairer la prise de décisions et à aider les Canadiens à mieux comprendre leur pays. Statistique Canada gagne la confiance des Canadiens et la conserve grâce à une gestion transparente et responsable de l'information statistique, ainsi que du système statistique qui la produit.

Le Cadre d'assurance de la qualité (CAQ) est l'outil de gouvernance de niveau le plus élevé pour la gestion de la qualité à Statistique Canada. Le CAQ décrit dans des termes généraux les mesures prises par l'organisme¹ pour gérer la qualité et conseiller les secteurs de programme statistiques lorsqu'ils élaborent et mettent en œuvre des stratégies de gestion de la qualité pour répondre aux besoins de leurs utilisateurs. Le CAQ est utilisé conjointement avec des pratiques de gestion à Statistique Canada, comme celles décrites dans les Lignes directrices concernant la qualité de l'organisme.

Plus simplement, le CAQ établit les principes qui guident les travaux de Statistique Canada. Il peut aussi constituer une référence utile pour ceux qui s'intéressent à la production de statistiques officielles. J'encourage son usage et soutiens sa revitalisation périodique.

J'offre mes remerciements et mes félicitations aux nombreux experts de Statistique Canada qui ont contribué à la production de la troisième version du Cadre d'assurance de la qualité, ainsi qu'au Secrétariat de la qualité, qui a mené et coordonné cet effort sous la direction du Comité des méthodes et des normes.



Anil Arora

Statisticien en chef

1. Le terme « organisme » renvoie à Statistique Canada.

Introduction

L'énoncé de mission de Statistique Canada, « Au service du Canada avec des renseignements statistiques de grande qualité qui comptent », exprime le mandat de l'organisme² qui consiste à donner à tous les secteurs de la société canadienne un accès à une source fiable qui répond à leurs besoins d'information. Statistique Canada définit la qualité de ses statistiques officielles à l'adéquation de leur utilisation. Entretenir la confiance envers l'organisme par l'assurance et la gestion de la qualité est essentiel à la réussite de Statistique Canada.

Le Cadre d'assurance de la qualité (CAQ) décrit les stratégies que Statistique Canada a mises en place pour faciliter et assurer une gestion efficace de la qualité dans tous ses programmes statistiques et toutes ses initiatives organisationnelles. Huit principes directeurs sous-tendent ces stratégies.

Principes directeurs

La qualité est multidimensionnelle

Statistique Canada a identifié six dimensions de l'information statistique qui permettent de définir sa qualité et d'évaluer l'adéquation de son utilisation.

La **pertinence** correspond à la mesure dans laquelle l'information statistique comble les besoins des utilisateurs.

L'**exactitude** correspond à la mesure dans laquelle l'information statistique décrit correctement le phénomène qu'elle doit mesurer.

L'**actualité** correspond au délai entre la fin de la période de référence à laquelle se rapporte l'information statistique et la date à laquelle cette information devient disponible.

L'**accessibilité** correspond à la facilité avec laquelle on peut obtenir l'information statistique.

La **cohérence** correspond au degré de concordance logique entre l'information statistique et l'information provenant de sources et de périodes différentes, et à la mesure dans laquelle elles peuvent être jumelées.

L'**intelligibilité** renvoie à la disponibilité des renseignements supplémentaires (des métadonnées) nécessaires pour comprendre, analyser et utiliser adéquatement l'information statistique.

Ces six dimensions se chevauchent et sont inter-reliées, et il est nécessaire d'atteindre un niveau approprié de qualité dans chacune de ces dimensions, sans quoi l'adéquation de l'utilisation du produit en serait compromise. Statistique Canada cherche continuellement à trouver des méthodes et des sources de données innovantes lui permettant d'améliorer le degré de qualité atteint dans une ou plusieurs dimensions sans qu'il y ait une incidence négative sur les autres.

La qualité est relative, et non un absolu

La gestion de la qualité doit se faire en conjonction avec d'autres facteurs importants, notamment les besoins en données des utilisateurs et des intervenants, les coûts et le fardeau de réponse. Tout comme dans le cas de la gestion des dimensions de la qualité, Statistique Canada repose sur les innovations faites dans les domaines tels l'intégration des données, en vue de satisfaire aux besoins des utilisateurs avec des données de haute qualité obtenues à moindre coût et au prix d'un plus faible fardeau de réponse. Il est également conscient qu'une gestion efficace de la qualité n'exige pas la maximisation de la qualité par rapport à tous les autres facteurs. Elle découle plutôt d'un équilibre approprié entre les ressources à la disposition de l'organisme et les besoins en information pertinente des utilisateurs de données et des intervenants de l'organisme. Les efforts d'amélioration de la qualité des statistiques officielles tiennent compte des facteurs tels que les budgets, la disponibilité des ressources spécialisées et le fardeau de réponse.

2. Le terme « organisme » renvoie à Statistique Canada.

Tous les employés ont un rôle à jouer dans l'assurance de la qualité

La gestion de la qualité à Statistique Canada reflète le principe énoncé par le statisticien américain de renom, W.E. Deming : « la qualité ne vient pas de l'inspection, mais de l'amélioration du processus de production³ ». C'est dire qu'il n'est pas possible d'obtenir de la qualité simplement en « inspectant » un produit final. La qualité doit plutôt faire partie intégrante des processus dès le début. Le succès pour assurer la qualité à Statistique Canada requiert une bonne conjugaison des connaissances et de l'expertise de la part des employés à tous les échelons de l'organisme; bref, à Statistique Canada, la qualité est l'affaire de tous. Les programmes de recrutement et de perfectionnement professionnel qui mènent à une main-d'œuvre motivée et compétente sont des éléments essentiels de cette stratégie.

La qualité doit faire partie intégrante de chacune des étapes du processus

Étant donné que les activités réalisées à chaque étape du processus statistique peuvent avoir une incidence sur la qualité des résultats, une assurance de la qualité efficace requiert que des mesures soient prises à plusieurs de ces étapes et que les répercussions de chacune d'entre elles sur le processus dans son ensemble soient prises en considération. Modéliser le processus statistique en le divisant en étapes s'est avéré un outil de gestion efficace. Le Modèle générique du processus de production statistique, dont les principales étapes sont la détermination des besoins, la conception, la construction, la collecte, le traitement, l'analyse, la diffusion et l'évaluation, est un cadre de référence de ce type. On peut conceptualiser une structure de gestion de la qualité en observant chacune des cellules de la matrice définie par ces étapes et les six dimensions de la qualité. Il est important de noter qu'une gestion efficace de la qualité n'exige pas des mesures similaires à chaque étape.

Le meilleur moyen d'équilibrer les dimensions de la qualité est d'adopter une approche d'équipe

Le recours à des équipes multidisciplinaires permet de garantir que les dimensions de la qualité et d'autres facteurs importants, notamment les coûts et les besoins des utilisateurs, sont gérés efficacement. Les spécialistes du domaine apportent une connaissance des contenus, des besoins des intervenants et de la pertinence, tandis que les statisticiens mathématiciens (les méthodologistes) apportent des fondements solides aux méthodes et à l'expertise statistiques en ce qui a trait à l'exactitude. Le personnel des opérations a l'expérience des méthodes de collecte et de traitement, est bien placé pour se pencher sur les aspects pratiques et les questions d'efficacité, et représente le personnel sur le terrain et les répondants. Le personnel des systèmes s'assure que le point de vue de l'informatique est considéré à l'étape de la conception et de la mise en œuvre, et apporte une connaissance spécialisée des normes et des outils technologiques. Les équipes sont appuyées par un comité de cadres supérieurs qui constitue une tribune pour résoudre les problèmes et, lorsque c'est nécessaire, fournir une orientation sur les compromis qui peuvent être faits dans la qualité des données, particulièrement en ce qui concerne l'actualité et le coût.

Des mesures d'assurance de la qualité doivent être adaptées aux programmes

À Statistique Canada, les obligations et les responsabilités en matière d'assurance de la qualité reposent sur les programmes statistiques de l'organisme. L'organisme élabore et tient à jour des stratégies et des outils de gestion de la qualité que les secteurs de programme peuvent adapter à leurs besoins propres. Dans chaque programme, l'enjeu est d'atteindre un niveau de qualité approprié en négociant efficacement les objectifs du programme, l'évolution des besoins des utilisateurs et des intervenants, les coûts, le fardeau de réponse et les différentes dimensions de la qualité.

Les utilisateurs doivent être informés de la qualité des données pour leur permettre de juger si l'information statistique convient à l'usage qu'ils veulent en faire

Les utilisateurs peuvent directement observer certaines dimensions de la qualité, comme l'actualité. Cependant, pour la plupart des autres dimensions, les utilisateurs doivent disposer de renseignements objectifs sur la qualité des données pour évaluer l'adéquation de leur utilisation. Souvent, l'organisme est leur seule source d'information. Les mesures quantitatives, comme les coefficients de variation et les taux de réponse, et les renseignements qualitatifs, comme la description des sources d'erreur, sont tous deux nécessaires.

3. W. Edwards Deming (1982) *Out Of The Crisis*. The MIT Press. (2^e édition, 1986), p 29.

L'assurance de la qualité est une pratique continue

Les conditions sociales et économiques au Canada sont en constante évolution, tout comme les contextes dans lesquels évoluent les utilisateurs et les intervenants. Par conséquent, la qualité ne se suffit pas à elle-même et se détériorera en l'absence d'examen et d'actualisation réguliers. En particulier, un manque de pertinence peut se produire si les statistiques officielles n'évoluent pas au même rythme que les besoins des utilisateurs et des intervenants. Il incombe en outre à Statistique Canada de veiller à ce que ses méthodes demeurent à la pointe de celles utilisées par les organismes nationaux de statistique. Un tel objectif peut être atteint grâce à une culture favorisant la recherche permanente de nouvelles sources et de nouvelles méthodes innovantes.

Contexte du CAQ

Le CAQ de Statistique Canada a été produit pour la première fois en 1997 et a été mis à jour en 2002. Cette troisième version est inspirée du Modèle générique de cadre national d'assurance de la qualité élaboré par un groupe d'experts de la Division de la statistique des Nations Unies. Plus précisément, cette version étend la portée du CAQ de Statistique Canada en abordant la gestion de la qualité dans l'environnement organisationnel et les programmes statistique par l'organisme.

Dans le CAQ, on fait référence à plusieurs reprises à la structure organisationnelle et aux procédures opérationnelles de Statistique Canada. Un aperçu de la structure fonctionnelle (hiérarchique) de l'organisme est présenté ci-dessous.

- **Statistique Canada** est dirigé par le **statisticien en chef**, qui occupe l'échelon de sous ministre au sein du gouvernement du Canada.
- Le statisticien en chef est appuyé par le Conseil exécutif de gestion, qui se compose des **statisticiens en chef adjoints** représentant chacun un **secteur** de l'organisme. Chaque secteur englobe un vaste ensemble d'engagements, comme ceux qui sont liés aux statistiques économiques, ou encore aux services intégrés.
- Les secteurs sont subdivisés en **directions**, qui elles-mêmes se composent de plusieurs **divisions**. Chaque division est dirigée par un **directeur**.

Structure du CAQ

Le CAQ se compose de 12 chapitres indépendants, qui abordent chacun un thème relatif à la gestion de la qualité. Les chapitres ont en commun une approche en trois volets. Le premier volet, Description, présente les notions qui seront abordées dans le chapitre, donne des définitions de termes utiles et fournit des renseignements sur le contexte et l'historique. Les problèmes et les facteurs qui ont une incidence sur la capacité de l'organisme d'atteindre les objectifs liés aux notions du chapitre y sont abordés, notamment les rapports entre les objectifs de ce chapitre et ceux décrits dans les autres chapitres. Le volet Évaluation dresse la liste des objectifs qui sont essentiels à l'opérationnalisation des notions présentées dans le chapitre. Les objectifs sont exprimés en termes génériques et qualitatifs et représentent des idéaux auxquels l'organisme aspire. Le volet portant sur la Mise en œuvre illustre l'atteinte de ces objectifs en mettant l'accent sur les activités de Statistique Canada qui contribuent à la qualité, groupées selon les objectifs mentionnés dans la partie consacrée au volet Évaluation.

L'environnement organisationnel

A. Engagement en matière de qualité

Description

La confiance dans l'intégrité d'un organisme national de statistique (ONS) est essentielle. Un élément déterminant de cette confiance est la conviction que les choix de l'ONS s'appuient sur des critères valables et sont motivés par des considérations statistiques, et que l'ONS est à l'abri de toute influence indue d'utilisateurs de données, de partenaires de financement ou d'autres intervenants.

L'expression **engagement en matière de qualité** est utilisée pour exprimer les valeurs, les politiques, les décisions et les pratiques qui concordent avec la culture et les idéaux décrits ci-dessus. L'atteinte d'objectifs liés à la qualité nécessite une combinaison d'initiatives à l'échelle de l'ONS et d'initiatives propres à des programmes donnés. Gérer efficacement la qualité consiste à trouver un équilibre approprié entre les ressources à la disposition de l'ONS et les besoins en information pertinente des utilisateurs de données et des intervenants de l'ONS. Plusieurs des facteurs qui mettent en péril la capacité d'un ONS de respecter son engagement envers la qualité sont indépendants de sa volonté. L'économie et la société auxquelles les statistiques officielles se rapportent se transforment à un rythme sans précédent, et la demande de renseignements plus vastes et plus détaillés à ce sujet ne cesse d'augmenter. Parallèlement, les ménages et les entreprises, s'inscrivant dans une tendance à long terme, sont de moins en moins portés à participer aux enquêtes. Les avancées technologiques et les changements de comportement, dans un contexte où d'autres sources de renseignements statistiques sont disponibles, contribuent à hausser les attentes en matière d'efficacité et de rapidité. De plus, l'émergence de nouvelles priorités nécessitant un financement public oblige de plus en plus les ONS à financer les améliorations et les nouvelles initiatives à même les économies qu'ils ont dégagées à l'interne. Il incombe donc à l'organisme de rechercher en permanence des méthodes innovantes et de nouvelles sources de données lui permettant de remplir son mandat. Malgré toutes ces pressions, un ONS doit être géré de manière à ce que les facteurs de qualité soient intégrés dans le milieu institutionnel. Ainsi, l'ONS peut continuer à respecter et à assumer son engagement envers la qualité.

Évaluation

L'engagement de Statistique Canada envers la qualité est évalué en déterminant à quel point l'organisme :

1. s'assure que ses employés adhèrent aux normes professionnelles les plus élevées en matière de compétences et d'éthique;
2. encourage la transparence, l'impartialité, l'objectivité et l'indépendance professionnelle dans ses pratiques opérationnelles et sa structure organisationnelle;
3. fonde ses programmes sur des méthodes et des principes scientifiques solides, et s'assure qu'ils s'harmonisent avec des normes et des pratiques exemplaires reconnues, et qu'ils sont soutenus par un groupe qui se consacre aux méthodes statistiques;
4. respecte son engagement envers la qualité sur le plan opérationnel, tout au long du processus statistique;
5. s'assure que les facteurs exogènes et les autres changements imprévus n'entravent pas sa capacité à respecter son engagement en matière de qualité;
6. se sert de critères objectifs et transparents pour évaluer et surveiller à quel point il respecte ses engagements envers la qualité dans ses programmes et ses résultats.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour respecter son engagement envers la qualité dans ses programmes statistiques et y donner suite. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

A.1 Statistique Canada s'assure que ses employés adhèrent aux normes professionnelles les plus élevées en matière de compétences et d'éthique

- Fournir des directives à tous les membres du personnel afin de leur faire connaître leurs responsabilités et obligations ainsi que les attentes de Statistique Canada envers eux en tant qu'employés, particulièrement en ce qui a trait à la confidentialité, à la protection de la vie privée et à la sécurité. Les initiatives liées à la gestion comprennent ce qui suit : des politiques et des codes globaux; un engagement exécutoire sous serment; une formation et une certification en matière de confidentialité, de protection de la vie privée et de sécurité; des lignes directrices sur l'utilisation appropriée des réseaux électroniques.
 - ▶ Code de conduite
 - ▶ Code de valeurs et d'éthique (<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=25049>)
 - ▶ Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat (<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=25178>)
- Coordonner des campagnes de recrutement pour découvrir et attirer des candidats compétents et motivés issus de disciplines universitaires pertinentes. Pour ce faire, des équipes nationales de recrutement sont formées et des campagnes ciblant des groupes professionnels, comme les statisticiens-mathématiciens (les méthodologistes), les informaticiens, les économistes et les spécialistes des sciences sociales, sont organisées.
 - ▶ Plan intégré des activités et des ressources humaines
- Doter les postes vacants au terme de processus de sélection objectifs et équitables, ce qui profite aux employés et à l'organisme. Statistique Canada recourt à des concours génériques à intervalles réguliers et établit des critères objectifs pour évaluer les connaissances, les habiletés et les qualités personnelles et pour affecter les candidats retenus à des postes vacants; il s'assure également de la participation de cadres supérieurs aux comités de sélection qui évaluent les candidats.
- Favoriser le développement professionnel et personnel des employés au moyen d'occasions d'apprentissage, de rétroactions sur le rendement et d'occasions de perfectionnement. Les politiques de Statistique Canada soulignent son engagement à l'égard de l'apprentissage continu. L'apprentissage est valorisé au moyen de programmes de perfectionnement destinés aux nouvelles recrues, d'un vaste catalogue de cours donnés à l'interne (dont un ensemble de cours obligatoires) et par l'École de la fonction publique du Canada, d'un accès aux cours offerts dans les universités et les collèges de la région et d'un soutien à la réussite des programmes menant à un diplôme ou certificat. De plus, des conseils en matière de perfectionnement professionnel sont offerts dans le cadre d'examens du rendement périodiques et d'activités de mentorat et de soutien. Les employés peuvent acquérir davantage d'expérience professionnelle en tirant parti des occasions de mutation, d'affectation spéciale et d'échange.
 - ▶ Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement (<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=12405>)
- Maintenir une collaboration et des échanges avec le milieu scientifique, le milieu universitaire et le monde des affaires, grâce à la participation des employés à des associations professionnelles et d'autres rassemblements de pairs.
- Stimuler la créativité et l'innovation et promouvoir le professionnalisme, particulièrement aux premiers échelons de la hiérarchie.
 - ▶ La voie de l'innovation
- Créer un milieu de travail positif, stimulant et sain au moyen de programmes consacrés au mieux-être des employés.

A.2 Statistique Canada encourage la transparence, l'impartialité, l'objectivité et l'indépendance professionnelle dans ses pratiques opérationnelles et sa structure organisationnelle

- Communiquer au public, aux partenaires et aux employés l'information concernant les priorités et les initiatives de l'organisme ainsi que les progrès accomplis par celui-ci. Divers rapports sont répertoriés sur son site Web, y compris les rapports soumis au Parlement, le Plan d'entreprise et les rapports de vérification interne.
 - ▶ Rapports de l'organisme (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/rapports2>)
- S'engager à fournir à tous les Canadiens un accès rapide et équitable aux données et à l'information diffusés par Statistique Canada. L'organisme publie les dates de diffusion longtemps à l'avance. Le calendrier de diffusion planifiée est mis à la disposition du public et tout accès privilégié précédant la diffusion est communiqué de façon transparente. Il existe des procédures pour les cas où les données sont diffusées prématurément. De plus, il est obligatoire que toutes les publications passent par un service de diffusion uniforme, soit *Le Quotidien*, le bulletin de diffusion officielle de Statistique Canada. Les politiques garantissent une gestion efficace des communications et tiennent compte des besoins du public en matière d'information.
 - ▶ Politique en matière de diffusion officielle
 - ▶ Directive sur la distribution de produits enregistrés de Statistique Canada
 - ▶ Calendrier de diffusion (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/cal3-fra.htm>)
 - ▶ *Le Quotidien* (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm?HPA>)
 - ▶ Politique sur les communications et l'image de marque (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=30683>)
 - ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
 - ▶ Protocole en cas d'atteinte portée aux renseignements personnels et à la protection de la vie privée (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/efrvp/generique/partie8>)
- Produire et diffuser des documents officiels sur la méthodologie. Les politiques de Statistique Canada décrivent les procédures de communication des renseignements sur la qualité des données. Ces lignes directrices se traduisent par la production d'un dépôt de métadonnées intégré où sont publiées les définitions, les sources de données et les méthodes pour chaque enquête et chaque programme statistique. Par ailleurs, les diffusions de données s'accompagnent de guides d'utilisation qui fournissent des renseignements permettant de mettre en contexte les données et les méthodes. De plus, des rapports techniques expliquent les méthodes employées dans la création des statistiques.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/politique/info-usager>)
 - ▶ Base de métadonnées intégrée
 - ▶ Définitions, sources de données et méthodes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/index>)

A.3 Statistique fonde ses programmes sur des méthodes et des principes scientifiques solides, et s'assure qu'ils s'harmonisent avec des normes et des pratiques exemplaires reconnues, et qu'ils sont soutenus par un groupe qui se consacre aux méthodes statistiques

- Fonder ses choix de sources d'information et de méthodes et décisions d'ordre statistique en matière de diffusion sur des critères valables motivés par des considérations statistiques.
- Favoriser l'innovation à l'aide d'un programme de recherche et développement en matière de méthodes statistiques financé par l'administration centrale.
 - ▶ Fonds de recherche de la Méthodologie

- Échanger des connaissances spécialisées au sein de l'organisme et à l'extérieur de l'organisme, afin d'évaluer et d'améliorer des nouvelles méthodes, en recourant à des principes scientifiques établis. L'échange de ces connaissances est facilité par des comités qui s'entretiennent sur les questions liées à l'utilisation de méthodes statistiques efficaces, l'examen par les pairs de publications et de présentations et la publication d'une revue de l'organisme sur les méthodes statistiques.
 - ▶ Comité consultatif des méthodes statistiques
 - ▶ Politique sur les évaluations par les pairs et les révisions institutionnelles
 - ▶ Revue *Techniques d'enquête*
- Mettre en place des politiques et des procédures pour veiller à ce que les concepts, les définitions et les classifications types soient appliqués uniformément dans tout l'organisme. Par exemple, un comité conseille l'ensemble de l'organisme sur l'élaboration et l'application de normes statistiques et de métadonnées.
 - ▶ Politique concernant les normes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/normes>)
 - ▶ Comité des méthodes et des normes
- Fournir une expertise et un leadership dans la conception et la mise en œuvre de méthodes statistiques et de méthodes d'enquête solides. À Statistique Canada, ces services sont fournis aux secteurs de programme statistiques par un groupe spécialisé voué aux méthodes statistiques, situé au sein de l'organisme. La Direction de la méthodologie se compose d'un groupe de statisticiens-mathématiciens (méthodologistes) ayant une formation et de l'expérience dans les disciplines pertinentes. En plus de fournir des conseils sur les méthodes statistiques et les méthodes d'enquête, la Direction de la méthodologie joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'assurance de la qualité et le soutien à celle-ci dans l'organisme.

A.4 Statistique Canada respecte son engagement envers la qualité sur le plan opérationnel, tout au long du processus statistique

- Fournir des outils et du soutien pour favoriser la qualité dans tous les aspects des programmes statistiques et veiller à ce que tous les employés soient conscients de leurs responsabilités à l'égard de la qualité des processus et des produits, et les assument.
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
 - ▶ Cadre d'assurance de la qualité
 - ▶ Directive et lignes directrices portant sur la validation des produits statistiques
 - ▶ Secrétariat de la qualité
- Aider les secteurs de programme statistiques dans la mise en œuvre de méthodes solides par l'intermédiaire du groupe des méthodes statistiques. Ce groupe exerce un leadership dans la promotion de méthodes communes et de solutions généralisées et guide les secteurs de programme pour qu'ils intègrent correctement les nouvelles méthodes en adhérant à des procédures reconnues, comme les essais pilotes et les essais parallèles. Les membres du groupe des méthodes statistiques font partie d'équipes de projets multidisciplinaires. De plus, des centres d'expertise, ou centres de ressources, sont en place pour aider à résoudre certains problèmes. (p. ex., le Centre de recherche et d'analyse en séries chronologiques).
 - ▶ Centre de ressources des systèmes généralisés
 - ▶ Centres de ressources et de soutien

A.5 Statistique Canada s'assure que les facteurs exogènes et les autres changements imprévus n'entravent pas sa capacité à respecter son engagement en matière de qualité

- Établir un processus uniforme de présentation, d'évaluation et de financement des propositions. Le processus de planification s'inscrit dans un horizon à long terme. Son fonctionnement s'appuie sur un cycle de planification annuel qui comprend toutes les étapes de la planification où les besoins de ressources

financières, humaines et informatiques sont collectivement pris en compte. Le processus de planification comporte en outre un examen des priorités de l'organisme et intègre la gestion des risques, la planification des investissements et l'évaluation.

- ▶ Processus de planification stratégique intégrée
- ▶ Plan intégré des activités et des ressources humaines
- ▶ Plan des technologies de l'information
- Prévoir les investissements réguliers et stratégiques nécessaires pour préserver la qualité et la continuité des programmes statistiques au fil du temps. Cette prévision couvre un vaste horizon (10 ans) et tient compte de la nature cyclique de certains programmes statistiques (p. ex., le cycle quinquennal du Recensement, le cycle de remaniements décennal de certaines enquêtes) lors de la planification des remaniements et d'autres modifications et améliorations des programmes. Il existe un fonds distinct pour les initiatives qui ne peuvent pas être financées à même les budgets de base des secteurs de programme.
 - ▶ Plan d'investissement dans le maintien de la continuité et de la qualité
 - ▶ Fonds de gestion de la continuité et de la qualité
 - ▶ Propositions d'investissements
- Créer des initiatives au sein de l'organisme pour assurer la qualité dans un milieu en évolution. Des comités de l'organisme évaluent les changements imminents et établissent un plan d'action. En outre, les secteurs de programme documentent les plans de poursuite des activités à déployer en cas d'interruption.
 - ▶ Comité des ressources humaines
 - ▶ Comité de l'architecture des technologies de l'information
 - ▶ Comité de coordination de la sécurité
- Mettre en œuvre une gestion de projet efficace en fournissant des outils et des lignes directrices. Un bureau centralisé apporte son soutien à l'élaboration de processus et d'outils communs afin que l'organisme soit mieux à même de réaliser les projets en respectant les délais et en optimisant les coûts, tout en observant les normes de qualité et en répondant aux besoins des clients. Un ensemble de processus, de modèles et d'outils normalisés de gestion de projet a donc été mis en place.
 - ▶ Bureau de gestion des projets de l'organisme
 - ▶ Cadre de gestion des projets de l'organisme

A.6 Statistique Canada se sert de critères objectifs et transparents pour évaluer et surveiller à quel point il respecte ses engagements envers la qualité dans ses programmes et ses résultats

- Évaluer régulièrement les secteurs de programme statistiques au moyen d'audits internes, d'examen de la qualité et d'autres techniques. Les examens permettent de cerner les forces et les faiblesses et de partager dans l'ensemble de l'organisme, les meilleures méthodes en cours. Par ailleurs, les commentaires des utilisateurs de données et des intervenants sont sollicités et utilisés pour guider les secteurs de programme. Les stratégies d'atténuation des risques s'en trouvent renforcées. Des audits externes des programmes statistiques sont effectués, et des comparaisons avec des indicateurs externes sont établies, au besoin.
 - ▶ Plan d'audit et d'évaluation
- Veiller à ce que les mesures de la qualité soient mises à la disposition des utilisateurs de données.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
- Utiliser des mesures objectives pour assurer le suivi des écarts entre les objectifs fixés en matière de qualité et les valeurs réalisées, comme la production d'indicateurs de rendement organisationnels ou la surveillance des corrections apportées aux données diffusées.

B. Mise en œuvre conforme de méthodes statistiques

Description

Pour une **mise en œuvre conforme de méthodes statistiques**, la conception est effectuée de la façon indiquée, les erreurs sont évitées, et les vérifications et la documentation sont appropriées. Une bonne mise en œuvre doit également s'harmoniser avec les meilleures méthodes et normes actuelles. La cohérence et l'uniformité qui en découlent rehaussent la pertinence et l'utilité.

Statistique Canada élabore des règles et des lignes directrices obligatoires qui régissent l'acquisition, la production et la diffusion de renseignements statistiques. Ces règles et lignes directrices, appelées « normes statistiques », visent à assurer l'uniformité d'un programme statistique à l'autre. L'organisme encourage également l'utilisation d'outils communs, de méthodes approuvées et d'autres meilleures méthodes courantes, en vue d'améliorer la cohérence et la comparabilité, de réduire les coûts de conception et de production, et d'accroître la robustesse et la simplicité.

Évaluation

La mise en œuvre conforme de méthodes statistiques par Statistique Canada ainsi que l'utilisation de normes statistiques et de pratiques exemplaires actuelles sont évaluées en déterminant à quel point l'organisme :

1. s'assure que les plans d'enquêtes et l'atténuation des risques liés à la qualité sont correctement mis en œuvre;
2. encourage et soutient l'utilisation de normes statistiques par les secteurs de programme;
3. contribue à l'élaboration et à l'utilisation de cadres conceptuels, de noms et de définitions normalisés, ainsi que de pratiques exemplaires;
4. encourage et soutient l'utilisation de méthodes d'acquisition, de traitement et de diffusion de données uniformes d'un programme statistique à l'autre;
5. gère et communique efficacement l'information sur les remaniements et d'autres changements aux méthodes statistiques.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour s'assurer de la mise en œuvre conforme de méthodes statistiques et pour promouvoir l'utilisation, dans ses programmes statistiques, de normes et de pratiques exemplaires courantes. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

B.1 Statistique Canada s'assure que les plans d'enquêtes et l'atténuation des risques liés à la qualité sont correctement mis en œuvre

- Mettre en œuvre une approche matricielle complète de la gestion de la qualité en se penchant sur l'assurance de la qualité à toutes les étapes du processus statistique et en tenant compte de la nature multidimensionnelle de la qualité. Par exemple, les secteurs de programme relèvent les modifications apportées aux définitions des variables, aux normes internationales, aux valeurs des paramètres et à d'autres intrants et vérifient qu'elles sont correctement intégrées aux opérations et aux systèmes au début de chaque cycle de traitement. Ils surveillent les opérations de collecte et de traitement à l'aide d'une mesure de contrôle de processus et d'autres méthodes et apportent des corrections au besoin. De plus, ils font le rapprochement entre les estimations et les produits et d'autres sources statistiques et administratives comparables portant sur des sujets semblables, y compris les estimations antérieures provenant du même programme statistique, et ils effectuent un examen et une analyse exhaustive du programme après la diffusion.
 - ▶ Modèle générique de processus de production statistique (<http://www1.unece.org/stat/platform/display/GSBPM/GSBPM+v5.0>)
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)

- ▶ Cadre d'assurance de la qualité
- ▶ Directive et lignes directrices portant sur la validation des produits statistiques
- Mettre en œuvre une gestion de projet efficace en fournissant des outils et des lignes directrices. Un bureau centralisé apporte son soutien à l'élaboration de processus et d'outils communs afin que l'organisme soit mieux à même de réaliser les projets en respectant les délais et en optimisant les coûts, tout en observant les normes de qualité et en répondant aux besoins des clients. Un ensemble de processus, de modèles et d'outils normalisés de gestion de projet a donc été mis en place.
 - ▶ Bureau de gestion des projets de l'organisme
 - ▶ Cadre de gestion des projets de l'organisme
- Avoir une approche faisant intervenir des équipes multidisciplinaires pour s'assurer d'une expertise dans tous les secteurs et voir à ce que les échanges d'idées soient efficaces, et les prises de décision, équilibrées. Le plus souvent, les spécialistes du domaine sont responsables des contenus, des besoins des intervenants et de la pertinence. Quant aux statisticiens-mathématiciens (méthodologistes), ils apportent des fondements solides aux méthodes et à l'expertise statistiques en ce qui a trait à l'exactitude et à ses relations aux autres dimensions de la qualité. Le personnel des opérations a l'expérience des méthodes de collecte et de traitement et apporte ses connaissances du travail sur le terrain, des relations avec les répondants et des coûts. Les spécialistes des systèmes s'assurent que les considérations en matière d'informatique sont représentées et apportent une connaissance spécialisée des normes et des outils technologiques.
- Cerner et bien comprendre les sources potentielles d'erreur et de manquements en matière de qualité. Les stratégies d'atténuation des risques sont intégrées dans le plan d'enquête et dans le processus de mise en œuvre de l'enquête. Périodiquement, l'atténuation des risques liés à la qualité est évaluée et fait l'objet de rapports.

B.2 Statistique Canada encourage et soutient l'utilisation de normes statistiques par les secteurs de programme

- Élaborer et tenir à jour un protocole en matière de normes statistiques. Promouvoir et surveiller l'adoption uniforme de normes statistiques dans tous les programmes statistiques. Les normes statistiques s'appliquent aux concepts, aux définitions, aux cadres de travail, aux unités, aux variables, aux systèmes de classification, aux protocoles et aux populations cibles. Les exceptions aux normes statistiques sont dûment justifiées et documentées.
 - ▶ Politique concernant les normes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/normes>)
- Concevoir, tenir à jour et diffuser les métadonnées statistiques dans un dépôt organisationnel. Les éléments du dépôt sont tenus à jour, le suivi des modifications est assuré et les utilisateurs sont tenus au courant.
 - ▶ Définitions, sources de données et méthodes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/index>)
 - ▶ Base de métadonnées intégrée
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
- Soutenir les activités liées aux normes statistiques au moyen de structures et d'outils administratifs et de gouvernance. Un comité organisationnel fournit de l'assistance et des conseils sur l'élaboration, l'approbation et l'application des normes statistiques et des métadonnées au sein des programmes de l'organisme. Une division précise est responsable de l'ensemble des classifications et des normes qui sont utilisées par Statistique Canada, y compris les classifications des industries, des produits, des professions et de la scolarité ainsi que la géographie et les comptes économiques.
 - ▶ Cadre de gestion organisationnel (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/cgo>)
 - ▶ Comité des méthodes et des normes

- ▶ Division des normes
- ▶ Bulletin sur les normes
- Fournir des directives sur l'interprétation des normes statistiques. Au besoin, définir des catégories de normes se distinguant par le degré d'obligation d'y adhérer (p. ex., les normes obligatoires de Statistique Canada, les normes recommandées et les normes propres à des programmes donnés).
 - ▶ Définitions, sources de données et méthodes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/index>)

B.3 Statistique Canada contribue à l'élaboration et à l'utilisation de cadres conceptuels, de noms et de définitions normalisés, ainsi que de pratiques exemplaires

- Participer à l'élaboration de normes et d'autres cadres nationaux et internationaux, et en encourager l'uniformité. Statistique Canada participe à de nombreux groupes qui élaborent des cadres et des normes, comme des groupes de la Division de la statistique des Nations Unies et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. L'organisme participe également à des groupes qui élaborent des classifications types comme le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord et la Classification nationale des professions pour statistiques.
 - ▶ Définitions, sources de données et méthodes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/index>)
- Participer à divers forums à l'externe, comme des groupes de travail ou encore des groupes de spécialistes de différents domaines, pour travailler de concert avec d'autres organismes nationaux de statistique à la reconnaissance et à la promotion des pratiques exemplaires nationales et internationales et des méthodes à la fine pointe.
 - ▶ Coopération internationale (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/cooperation>)
- Établir des comités inter-programmes au sein de l'organisme pour veiller à ce que les quantités estimées puissent être mises en relation entre elles en ayant recours à une terminologie uniforme, aux questions fréquemment posées et à des définitions de variables comparables. En particulier, maximiser la cohérence au sein des programmes statistiques (c.-à-d. entre les estimations trimestrielles et annuelles, et entre les estimations provisoires et les estimations définitives) et d'un programme statistique à l'autre.
 - ▶ Politique concernant les normes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/normes>)
 - ▶ Politique concernant l'examen et la mise à l'essai des questionnaires
 - ▶ Centre de ressources en conception de questionnaires
- Veiller à ce que les secteurs de programme évaluent périodiquement la conformité aux normes et aux cadres ainsi que l'uniformité et la comparabilité avec les données administratives connexes, les autres estimations de Statistique Canada et les estimations provenant d'ailleurs.

B.4 Statistique Canada encourage et soutient l'utilisation de méthodes d'acquisition, de traitement et de diffusion de données uniformes d'un programme statistique à l'autre

- Utiliser des cadres et des systèmes normalisés pour soutenir la gestion des processus.
 - ▶ Modèle générique du processus de production statistique (<http://www1.unece.org/stat/platform/display/GSBPM/GSBPM+v5.0>)
 - ▶ Modèle générique d'informations statistiques
- Élaborer et utiliser des cadres et des environnements de traitement communs. Le Registre des entreprises, le Service de base de sondage des enquêtes-ménages, l'Environnement pour le traitement des enquêtes sociales et le Programme intégré de la statistique des entreprises en sont des exemples.
- Optimiser l'utilisation des systèmes généralisés, des centres de ressources et des services centralisés.
 - ▶ Centre de ressources des systèmes généralisés
 - ▶ Centres de ressources et de soutien

- Assurer la cohérence interne des produits pendant les opérations. En particulier, s'assurer que les opérations arithmétiques et comptables n'entraînent pas de divergences (en raison de l'arrondissement) et que les produits des processus complémentaires sont correctement intégrés.
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
 - ▶ Directive et lignes directrices portant sur la validation des produits statistiques
- Mettre en place une structure appropriée pour obtenir les approbations nécessaires et procéder à la mise à l'essai lors de l'élaboration et de la mise en place de nouvelles applications logicielles et d'autres outils de traitement. Concevoir des lignes directrices et d'autres outils et structures de supervision appropriés, au besoin.
- S'assurer de l'uniformité des messages et d'un accès qui convient aux utilisateurs au moyen d'un cadre de diffusion organisationnel et d'outils d'accès. *Le Quotidien* et les tableaux du Système canadien d'information socioéconomique (CANSIM) sont des exemples d'outils offerts par l'organisme.
 - ▶ Modèle de diffusion de Statistique Canada
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias
 - ▶ Directive sur les corrections apportées aux communiqués du *Quotidien* et aux produits statistiques
 - ▶ *Le Quotidien* (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm?HPA>)
 - ▶ CANSIM (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a01?retrLang=fr&lang=fr>)
- Exiger des secteurs de programme qu'ils recueillent et stockent les données nécessaires à l'examen et à l'analyse des programmes après la diffusion.

B.5 Statistique Canada gère et communique efficacement l'information sur les remaniements et d'autres changements aux méthodes statistiques

- Produire des rapports sur la qualité et d'autres renseignements méthodologiques d'appoint nécessaires pour que les utilisateurs puissent établir des comparaisons significatives dans le temps et avec d'autres sources d'information. Les secteurs de programme fournissent aux utilisateurs des renseignements sur les modifications apportées aux concepts, sur les définitions, les classifications et les méthodes ainsi que sur tout écart par rapport aux normes internationales et à d'autres pratiques.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/politique/info-usager>)
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
 - ▶ Directive sur la gestion des statistiques agrégées
- Expliquer les ruptures dans les séries et élaborer des méthodes de rapprochement lorsqu'ont lieu des remaniements et d'autres changements importants des méthodologies d'enquête et des normes internationales. Produire des révisions historiques lorsqu'elles sont jugées nécessaires. Par exemple, les séries de données sont mises à jour lorsque les cadres de classification sont révisés.
- Solliciter des commentaires des utilisateurs, en particulier au sujet de leurs expériences de la production de séries historiques, de la comparaison d'estimations entre programmes statistiques et de la comparaison des résultats de l'organisme avec des résultats provenant d'autres sources. Cerner les lacunes et les problèmes.

C. Assurance de la confidentialité, de la vie privée et de la sécurité

Description

Tout organisme national de statistique (ONS) est investi du pouvoir de contraindre les personnes, les entreprises et les institutions à fournir certains renseignements. Certaines obligations relatives à la gérance⁴ de l'information assurée par l'ONS sont rattachées implicitement à cette disposition. L'ONS doit justifier les avantages d'obtenir l'information et alléger le fardeau des répondants lié à sa collecte, tant sur le plan de l'atteinte à la vie privée que sur le plan du temps et des efforts demandés aux répondants. L'ONS doit également protéger ses banques de données, notamment les renseignements qui peuvent être rattachés à des répondants spécifiques, en prévenant les divulgations, les accès et les utilisations non autorisés.

La confidentialité, la vie privée et la sécurité sont trois concepts importants dans le domaine de la gérance des données. La **confidentialité** est la protection des renseignements qui peuvent être rattachés à une unité⁵ identifiable contre toute divulgation non autorisée. La protection de la **vie privée**, dans le contexte de la statistique, comprend la protection des répondants contre toute enquête intrusive et la disposition selon laquelle les répondants ont un certain degré d'accès aux renseignements qui les concernent et de contrôle sur ceux-ci. La **sécurité** renvoie aux politiques et aux pratiques que les ONS utilisent pour prévenir la divulgation, la consultation et l'utilisation non appropriées de renseignements confidentiels. Le **contrôle de la divulgation** renvoie à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures visant à relever et à redresser les données qui pourraient exposer des renseignements confidentiels dans des produits comme des tableaux de données et des fichiers de microdonnées à grande diffusion. La suppression des cellules et la perturbation des données sont des exemples des mesures du contrôle de la divulgation.

Le mandat qu'a Statistique Canada de recueillir, traiter et publier des renseignements statistiques est garanti par la *Loi sur la statistique*. De plus, la *Loi sur la statistique* établit les responsabilités de l'organisme à l'égard de la protection de la confidentialité des réponses des unités identifiables. La *Loi sur la statistique* donne à Statistique Canada le pouvoir d'obtenir des renseignements des citoyens et des entreprises au moyen d'enquêtes obligatoires et garantit l'accès de l'organisme aux dossiers tenus par d'autres entités. La *Loi sur la statistique* confère aussi à l'organisme le pouvoir d'autoriser, par décret, la diffusion de données protégées.

D'autres lois fédérales, principalement la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur l'accès à l'information*, établissent les responsabilités des ministères fédéraux quant aux renseignements personnels contenus dans les dossiers du gouvernement. La *Loi sur la protection des renseignements personnels* prévoit que les individus doivent être informés de l'autorité en vertu de laquelle les données sont recueillies et des utilisations prévues des renseignements. L'information est recueillie par Statistique Canada à des fins statistiques, la statistique étant la description ou l'analyse des caractéristiques d'une population à laquelle l'individu appartient. Comme la *Loi sur la protection des renseignements personnels* reconnaît également la statistique comme étant une utilisation secondaire légitime de l'information, Statistique Canada est aussi en mesure d'obtenir des renseignements recueillis ailleurs et à d'autres fins. En particulier, l'organisme peut obtenir des renseignements recueillis à des fins administratives⁶. Cependant, en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, l'information recueillie à des fins statistiques ne doit pas être utilisée à des fins administratives. La *Loi sur l'accès à l'information* garantit aux répondants le droit d'obtenir les renseignements qu'ils ont fournis à Statistique Canada et aux autres ministères fédéraux.

Évaluation

Les efforts de Statistique Canada en ce qui a trait à la confidentialité, à la vie privée et à la sécurité sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. élabore et met en œuvre des politiques et des pratiques afin de remplir ses obligations en vertu de la *Loi sur la statistique*, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur l'accès à l'information* et des autres lois applicables;

4. Voir « Gérance des données à Statistique Canada », par Gordon Brackstone et Pamela White.

5. Les personnes, les ménages, les entreprises et les institutions sont des exemples d'unités.

6. Les fins administratives sont celles qui sont liées à la prise de décisions relatives à la personne, le ménage ou l'entreprise à laquelle l'information se rapporte. La détermination de l'admissibilité d'une personne à un programme gouvernemental d'après ses renseignements financiers en est un exemple.

2. réduit au minimum le caractère intrusif de la collecte de données en utilisant d'autres sources d'information et en concevant des instruments de collecte de données efficaces;
3. facilite l'obtention de réponses en informant les répondants de leurs droits et obligations, de l'importance de répondre aux questions et de la nature de la protection qui sera accordée à leurs données;
4. met en œuvre des mesures organisationnelles, physiques et technologiques pour protéger la confidentialité des données statistiques et assurer leur sécurité;
5. fournit de la formation et déploie d'autres mesures en vue d'instaurer une culture de sensibilisation aux enjeux et aux obligations en matière de confidentialité, de vie privée et de sécurité;
6. met en œuvre des mesures efficaces de contrôle de la divulgation, notamment grâce à une vérification approfondie des produits.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour protéger la confidentialité, réduire au minimum les incidences sur la vie privée et assurer la sécurité des données dans ses programmes statistiques. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

C.1 Statistique Canada élabore et met en œuvre des politiques et des pratiques afin de remplir ses obligations en vertu de la *Loi sur la statistique*, de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, de la *Loi sur l'accès à l'information* et des autres lois applicables

- Élaborer des politiques afin de s'assurer que l'organisme, en tant qu'institution fédérale, s'acquitte de ses responsabilités et de ses obligations en ce qui concerne la vie privée, la confidentialité et la sécurité.
 - ▶ Directive sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
 - ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
 - ▶ Politique sur l'accès à l'information
(<http://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/oversight-surveillance/atip-ai/prp/ai/index-fra.asp>)
 - ▶ Politique sur la protection de la vie privée (<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=12510>)
 - ▶ Guide de la *Loi sur la statistique*
- Établir des directives portant sur la révélation de renseignements identifiables par décret (révélation discrétionnaire), conformément à la *Loi sur la statistique*. Une révélation discrétionnaire est justifiée quand le répondant accorde la permission de diffuser des données à son sujet (renonciation).
 - ▶ Directive portant sur la révélation discrétionnaire
 - ▶ Lignes directrices pour l'obtention d'une autorisation de révélation discrétionnaire
 - ▶ Directive sur l'information des répondants aux enquêtes

C.2 Statistique Canada réduit au minimum le caractère intrusif de la collecte de données en utilisant d'autres sources d'information et en concevant des instruments de collecte de données efficaces

- Avant d'entreprendre une nouvelle collecte, déterminer si des données équivalentes existent dans d'autres sources.
 - ▶ Directive sur l'obtention de données administratives en vertu de la *Loi sur la statistique*

- Réduire le fardeau de réponse au moyen d'initiatives de collecte de données et de traitement des données, comme le couplage d'enregistrements, le partage de données ou les activités conjointes de collecte de données (où sont intégrées ou combinées des enquêtes qui recueillent des données semblables ou connexes). Étudier et mettre en œuvre des méthodes innovantes, par exemple la collecte électronique, l'imagerie satellite et les données de lecteurs optiques.
 - ▶ Comité de la gestion de la réponse des entreprises
 - ▶ *Loi sur la statistique* (partage des données en vertu des articles 11 et 12) (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteCompleet.html>)
 - ▶ Directive sur le couplage de microdonnées
- Évaluer les incidences sur la vie privée avant d'entreprendre toute nouvelle initiative de collecte de données.
 - ▶ Directive sur les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée
- Organiser des groupes de discussion et mettre à l'essai les questionnaires pour dégager les facteurs qui auront des répercussions sur la collecte de données. Déterminer les questions et les sujets de nature délicate, et évaluer les répercussions du mode de collecte sur la communication de ces renseignements. Veiller à ce que les réponses ne soient pas entravées par la longueur, le caractère pénible ou d'autres caractéristiques des questionnaires.
 - ▶ Politique concernant l'examen et la mise à l'essai des questionnaires
 - ▶ Centre de ressources en conception de questionnaires

C.3 Statistique Canada facilite l'obtention de réponses en informant les répondants de leurs droits et obligations, de l'importance de répondre aux questionnaires soumis et de la nature de la protection qui sera accordée à leurs données

- Fournir aux répondants des renseignements sur Statistique Canada et sur l'enquête à laquelle on leur a demandé de participer. Expliquer aux répondants les avantages des statistiques officielles et l'importance de leur participation.
 - ▶ *Loi sur la statistique* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteCompleet.html>)
 - ▶ Directive sur l'information des répondants aux enquêtes
 - ▶ Renseignements pour les participants aux enquêtes, notamment des vidéos sur l'importance de la participation (<http://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/index?HPA=x>)
 - ▶ Renseignements pour les participants aux enquêtes menées auprès des entreprises
- Informer les répondants de tout couplage, planifié ou possible, de leurs réponses aux enquêtes avec les données d'autres enquêtes ou d'autres fichiers administratifs. Au besoin, obtenir une autorisation pour le couplage.
 - ▶ Directive sur le couplage de microdonnées
- Pour les enquêtes longitudinales, informer les répondants du caractère répétitif de la collecte de données et du fait que leurs renseignements seront combinés avec ceux recueillis dans les cycles passés ou futurs, le cas échéant.
- Informer les répondants de toute entente d'échange de données ou de collecte conjointe dont leurs données pourraient faire l'objet. S'il y a lieu, permettre aux répondants de l'enquête de refuser une telle utilisation de leurs données.
 - ▶ *Loi sur la statistique* (partage des données en vertu des articles 11 et 12) (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteCompleet.html>)
- Faire comprendre aux répondants l'importance de recourir aux mécanismes recommandés pour retourner leurs données, les risques associés aux autres moyens de transmission et l'importance de retourner leurs données dans les délais prescrits.
 - ▶ Directive sur la transmission de renseignements protégés

C.4 Statistique Canada met en œuvre des mesures organisationnelles, physiques et technologiques pour protéger la confidentialité des données statistiques et assurer leur sécurité

- Préciser les caractéristiques des renseignements pour lesquelles les dispositions visant les « renseignements statistiques de nature délicate » s'appliquent et élaborer des politiques et des pratiques appropriées pour protéger ce type de renseignements. Voici quelques exemples de renseignements statistiques de nature délicate : des renseignements pouvant être rattachés à un répondant en particulier (p. ex., un questionnaire rempli ou des copies papier d'enregistrements d'enquête individuels); des renseignements pouvant être exploités pour obtenir des gains financiers ou d'autres types de gains (p. ex., des renseignements n'ayant pas encore été rendus publics); des renseignements liés à la gestion des ressources humaines et d'autres renseignements personnels des employés.
 - ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
- Prendre en compte les enjeux liés à la confidentialité, à la protection de la vie privée et à la sécurité dans les plans d'urgence et de gestion du risque.
 - ▶ Lignes directrices sur la gestion intégrée du risque
 - ▶ Protocole en cas d'atteinte portée aux renseignements et à la protection de la vie privée (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/efrvp/generique/partie8>)
- Élaborer une structure hiérarchique et une structure de gestion pour garantir la confidentialité, la protection de la vie privée et la sécurité, et pour promouvoir l'importance de ces enjeux. À Statistique Canada, un comité organisationnel sur l'accès aux microdonnées encadre les questions liées à l'accès à l'information et aux obligations en matière de protection de la vie privée et de confidentialité, et d'autres responsabilités particulières sont attribuées à certains postes de la haute direction.
 - ▶ Comité de gestion sur l'accès aux microdonnées
 - ▶ Politique sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité
- Établir des processus organisationnels d'approbation, de surveillance et de documentation pour toutes les initiatives de couplage d'enregistrements.
 - ▶ Directive sur le couplage de microdonnées
- Établir des lignes directrices concernant la conservation et la documentation des renseignements statistiques.
 - ▶ Politique concernant la gestion des documents
 - ▶ Politique sur la gestion de l'information
 - ▶ Directive sur la gestion des statistiques agrégées
- Mettre en place le stockage et la transmission électroniques sécurisés de l'information, y compris un accès contrôlé au réseau.
 - ▶ Politique sur la sécurité des technologies de l'information
 - ▶ Directive sur la gestion des technologies de l'information
 - ▶ Directive sur la transmission de renseignements protégés
- Limiter l'accès interne aux renseignements de nature délicate à ceux qui en ont besoin (principe du « besoin de connaître »). Évaluer et mettre à jour ces autorisations de façon régulière par le biais d'un système centralisé.
 - ▶ Système de demande d'accès de l'organisme

- Contrôler l'accès aux locaux. Statistique Canada restreint l'accès aux immeubles et l'entrée dans les immeubles, exige que les employés et les visiteurs portent en tout temps des cartes d'accès (d'identité), et exige l'obtention d'une autorisation particulière par l'entremise d'un système centralisé pour l'accès en dehors des heures normales de travail.
 - ▶ Guide des pratiques de sécurité
 - ▶ Système de demande d'accès de l'organisme
- Appliquer des protocoles stricts concernant l'accès des utilisateurs externes aux microdonnées statistiques à des fins de recherche. Ces protocoles s'appliquent aux chercheurs travaillant dans les bureaux de Statistique Canada et dans ses centres de données de recherche. Ils visent également l'utilisation de microdonnées auxquelles les utilisateurs accèdent de l'extérieur à partir d'universités ou par un accès à distance.
 - ▶ Politique sur l'accès aux microdonnées
 - ▶ Directive sur l'utilisation de personnes réputées être employées
 - ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
 - ▶ Centres de données de recherche (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdr/index>)
 - ▶ Centre fédéral de données de recherche (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdr/cfdr>)
 - ▶ Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdre/index>)
 - ▶ Initiative de démocratisation des données (<http://www.statcan.gc.ca/fra/idd/idd>)
 - ▶ Accès à distance en temps réel (<http://www.statcan.gc.ca/fra/adtr/adtr>)

C.5 Statistique Canada fournit de la formation et déploie d'autres mesures en vue d'instaurer une culture de sensibilisation aux enjeux et aux obligations en matière de confidentialité, de vie privée et de sécurité

- Fournir un éventail de formations sur la confidentialité, la protection de la vie privée et la sécurité. Aborder ces thèmes dans les cours d'orientation pour tous nouveaux employés et dans les cours-vedettes. Élaborer et mettre en œuvre de nouvelles initiatives de formation. Fournir aux employés des conseils et des pratiques exemplaires.
 - ▶ Cours de base sur les enquêtes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/menages/8008>)
- Exiger de tous les employés (autant les employés permanents que les personnes réputées être employées) qu'ils signent un engagement officiel de confidentialité avant d'accéder à quelque matériel de travail que ce soit. Actuellement, le directeur d'un nouvel employé lui fait prêter serment lors de son premier jour de travail.
- Exiger de tous les employés qu'ils renouvellent à intervalles réguliers leur engagement de confidentialité. Actuellement, les employés doivent suivre un cours en ligne dans le cadre du renouvellement de leur carte d'accès à l'immeuble.
- Exiger de tous les employés qu'ils revoient et acceptent la politique présentant les responsabilités et les obligations des employés de Statistique Canada. La politique comprend des exigences d'après-mandat. À l'heure actuelle, il est obligatoire de revoir et d'accepter cette politique chaque année dans le cadre de l'évaluation du rendement de l'employé.
 - ▶ Code de conduite
 - ▶ Code de valeurs et d'éthique (<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=25049>)
 - ▶ Politique sur les conflits d'intérêts et l'après-mandat (<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=25178>)

- Exiger de tous les membres du personnel qu'ils reviennent et acceptent la politique présentant la bonne utilisation des réseaux électroniques de l'organisme. Actuellement, l'acceptation de cette politique est exigée tous les 90 jours comme condition au maintien d'un compte d'utilisateur actif.
 - ▶ Politique d'utilisation des réseaux électroniques
 - ▶ Politique d'utilisation des réseaux
 - ▶ Accord d'acceptation de la Politique d'utilisation des réseaux
- S'assurer que les employés connaissent les sanctions en cas de manquement volontaire à la confidentialité statistique et les procédures à suivre s'ils constatent un manquement à la confidentialité statistique.
 - ▶ *Loi sur la statistique* (alinéa 17(1)(b), alinéa 30(c)) (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteComple.html>)
 - ▶ Protocole en cas d'atteinte portée aux renseignements personnels et à la protection de la vie privée (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/efrvp/generique/partie8>)

C.6 Statistique Canada met en œuvre des mesures efficaces de contrôle de la divulgation, notamment grâce à une vérification approfondie des produits

- Développer et entretenir une expertise en matière de contrôle de la divulgation et l'offrir à tous les secteurs des programmes statistiques. Continuer les efforts de recherche dans le but de repérer de nouveaux types de risques, de mesurer les risques de divulgation et de protéger la confidentialité des données statistiques.
 - ▶ Centre de ressources sur le contrôle de la divulgation
- Retirer les noms, les numéros d'identification personnels ou d'entreprise et d'autres identifiants uniques des bases de données internes et des fichiers de données lorsqu'ils ne sont pas nécessaires à des fins statistiques.
 - ▶ Directive sur la gestion des fichiers de microdonnées statistiques
- Promouvoir et utiliser des méthodes, des logiciels et d'autres outils normalisés pour la protection des données, comme ceux pour la confidentialité (G-Confid) et pour les tableaux (G-Tab). Ces méthodes et ces outils sont évalués par des comités organisationnels responsables des méthodes et des données ainsi que de l'accès aux microdonnées.
 - ▶ Comité des méthodes et des normes
 - ▶ Comité de gestion sur l'accès aux microdonnées
- Mettre en œuvre des procédures d'approbation en tirant profit de l'expertise des spécialistes de l'organisme faisant partie du comité organisationnel sur la diffusion de microdonnées, avant de diffuser des fichiers de microdonnées statistiques et de données agrégées.
 - ▶ Comité sur la diffusion des microdonnées
 - ▶ Politique sur la diffusion des microdonnées
 - ▶ Lignes directrices relatives à la diffusion de fichiers de microdonnées
- S'assurer que des mesures appropriées (p. ex., l'anonymisation, la sécurité physique) sont en place pour permettre aux chercheurs d'accéder aux fichiers de microdonnées. Contrôler adéquatement les produits, y compris ceux qui génèrent les analyses complexes d'enquête et d'autres techniques statistiques.

Le programme statistique

D. Gestion des données d'entrée et des relations avec les fournisseurs de données

Description

Les trois principales sources de données d'entrée pour Statistique Canada sont les répondants, les fournisseurs de données administratives⁷ et les dépôts de données accessibles au public. Les **répondants**, comme les personnes, les ménages, les entreprises et les administrations, fournissent des données sur une entité (sur eux-mêmes le plus souvent, mais il peut arriver que ce soit sur une autre entité sur laquelle ils peuvent donner des renseignements) en utilisant un instrument de collecte de données, dont le plus courant est le questionnaire d'enquête. Les **fournisseurs de données administratives** recueillent des renseignements sur une population qui les intéressent, à leurs propres fins (p. ex., aux fins d'application de règlement, d'administration financière, ou encore, de prestation de services) et fournit cette information à Statistique Canada. Le terme « **données accessibles au public** » désigne les données qui sont accessibles à tout utilisateur, avec ou sans licence, et avec ou sans frais. Elles comprennent notamment les données ouvertes, les données commerciales et les données sur le Web. Statistique Canada obtient des données de répondants ou des données administratives en respectant un cadre légal ou une structure réglementaire qui porte sur les droits et les responsabilités de l'organisme et du fournisseur de données en matière de collecte et d'utilisation de données. Lorsqu'il se procure des données accessibles au public, l'organisme doit respecter les modalités qui s'appliquent à tous ceux qui y ont accès ou qui les utilisent.

La disponibilité de données d'entrée de grande qualité est essentielle à la réussite d'un organisme national de statistique (ONS). L'accès à des données d'entrée de grande qualité passe principalement par une gestion efficace, de la part de l'ONS, de ses relations avec les fournisseurs de données. Il est soutenu par des exigences établies par les lois et règlements, elles-mêmes complétées par la bonne volonté et la croyance en l'importance de statistiques officielles de qualité. Un autre facteur qui contribue à la grande qualité des données d'entrée est l'uniformité des méthodes de collecte et de prétraitement de l'organisme. Cette uniformité permet un traitement partagé et normalisé durant les activités de traitement préliminaire des données.

L'objectif de Statistique Canada, lorsqu'il utilise des données administratives ou des données accessibles au public à des fins statistiques, est d'améliorer l'équilibre entre la pertinence, la qualité des données, le fardeau de réponse et les coûts. L'organisme a comme importante responsabilité de justifier la nécessité de toute nouvelle activité de collecte de données, étant donné le coût et le fardeau qu'imposent ces activités. En particulier, lorsque les données administratives ou accessibles au public sont de qualité suffisante et concordent avec les concepts à mesurer, elles devraient être envisagées avant la collecte directe. L'organisme a également comme responsabilité, à la fois à l'endroit des fournisseurs de données d'entrée et du public, de protéger le caractère privé, la confidentialité et la sécurité de toutes les données qui lui sont fournies, avec des conditions qui s'appliquent tout autant aux données d'enquête qu'aux données administratives.

Évaluation

Les efforts déployés par Statistique Canada pour l'obtention et la gestion de données d'entrée de grande qualité, en particulier grâce à ses relations avec les répondants et les fournisseurs de données administratives, sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. justifie la nécessité de toute nouvelle collecte de données;
2. met en place des politiques et des pratiques pour optimiser l'utilisation des données déjà disponibles;
3. encourage et soutient la participation des répondants grâce à des communications efficaces;
4. surveille et gère le fardeau de réponse;
5. élabore et met en œuvre des outils de collecte efficaces, novateurs et conviviaux, et fournit des options de réponse;

7. La Politique sur l'utilisation de données administratives obtenues en vertu de la *Loi sur la statistique* de Statistique Canada définit ce que sont des données administratives, des fournisseurs de données administratives et d'autres concepts. Cette politique donne aussi un aperçu des objectifs et du contexte d'acquisition et d'utilisation de données administratives et détermine les rôles et les responsabilités.

6. collabore efficacement avec les fournisseurs de données administratives et d'autres partenaires de l'industrie de l'information;
7. veille à l'acquisition et à la gestion sécurisées et efficaces des données administratives grâce à une approche organisationnelle appuyée par des outils communs.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour obtenir et gérer efficacement les données d'entrée de l'organisme et pour établir et entretenir des relations efficaces avec les fournisseurs de données d'entrée. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

D.1 Statistique Canada justifie la nécessité de toute nouvelle collecte de données

- Avant d'entreprendre une nouvelle collecte, déterminer si des données équivalentes existent dans d'autres sources. Par exemple, effectuer une demande d'accès à des données administratives (données fiscales) ou à des rapports financiers de sociétés accessibles au public peut représenter une autre option de collecte de renseignements financiers auprès des répondants.
 - ▶ Directive sur l'obtention de données administratives en vertu de la *Loi sur la statistique*
 - ▶ Lignes directrices sur les données accessibles au public
- Mettre en place un processus formel d'examen pour les nouvelles demandes de données (p. ex., pour augmenter la taille des échantillons des enquêtes existantes ou entreprendre de nouvelles enquêtes) pour les enquêtes auprès des entreprises et des ménages.
 - ▶ Comité de la gestion de la réponse des entreprises
 - ▶ Stratégie relative aux enquêtes auprès des ménages
- Réduire le fardeau de réponse au moyen d'initiatives de collecte de données et de traitement des données, comme le couplage d'enregistrements, le partage de données ou les activités de collecte conjointe de données (où sont intégrées ou combinées des enquêtes qui recueillent des données semblables ou connexes). Étudier et mettre en œuvre des méthodes innovantes, par exemple la collecte électronique, l'imagerie satellite et les données de lecteurs optiques.
 - ▶ Comité de la gestion de la réponse des entreprises
 - ▶ *Loi sur la statistique* (partage des données en vertu des articles 11 et 12) (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteComple.html>)
 - ▶ Directive sur le couplage de microdonnées
- Évaluer les incidences sur la vie privée avant d'entreprendre toute nouvelle initiative de collecte de données.
 - ▶ Directive sur les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée
- Limiter la collecte de renseignements fournis par les répondants qui sont exclusivement utilisés pour la gestion de données et pour d'autres raisons liées au soutien des enquêtes, comme la vérification et l'imputation.

D.2 Statistique Canada met en place des politiques et des pratiques pour optimiser l'utilisation des données déjà disponibles

- Travailler activement avec nos partenaires à optimiser collectivement la collecte et le partage de données. Maintenir l'important rapport établi avec d'autres ministères fédéraux et d'autres partenaires, notamment les coordonnateurs statistiques provinciaux et les associations industrielles. S'assurer de la cohérence par l'intermédiaire de protocoles normalisés d'évaluation objective de la qualité, de la pertinence et de l'utilité de nouvelles sources de données administratives ou publiques.
 - ▶ Politique sur l'utilisation de données administratives obtenues en vertu de la *Loi sur la statistique*
 - ▶ Directive sur l'obtention de données administratives en vertu de la *Loi sur la statistique*
 - ▶ Cadre d'évaluation de la qualité des données administratives

- Tenir un répertoire des fichiers de données administratives disponibles pour les programmes de Statistique Canada.
 - ▶ Répertoire des données administratives
 - ▶ Acquisition de données administratives
- Promouvoir et soutenir l'utilisation du couplage d'enregistrements, de l'estimation sur petits domaines et d'autres techniques qui jumellent des renseignements provenant de plusieurs sources.
 - ▶ Directive sur le couplage de microdonnées
 - ▶ Centre de ressources en couplage d'enregistrements
 - ▶ Modèle du processus d'un projet de couplage d'enregistrements (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-olc.action?objId=12-605-X&objType=2&lang=fr&limit=0>)
- Chercher des solutions de rechange aux techniques d'enquête et aux microdonnées administratives traditionnelles, en particulier lorsque la collecte directe n'est pas possible ou rentable, par exemple pour des populations rares et difficiles à atteindre et des sous populations composées d'un grand nombre de petites unités. De telles techniques comprennent notamment la modélisation statistique, la réponse par personne interposée et l'estimation synthétique.
- En apprendre sur les techniques novatrices de collecte et de traitement de données (p. ex., les mégadonnées) et évaluer leur pertinence pour Statistique Canada. Tisser des liens avec des partenaires de l'industrie de l'information, en provenance du secteur privé, du milieu universitaire et des instituts de recherche.

D.3 Statistique Canada encourage et soutient la participation des répondants grâce à des communications efficaces

- Inspirer confiance aux répondants en soulignant les garanties de confidentialité et de protection des renseignements personnels que procurent les lois fédérales et les politiques de Statistique Canada.
 - ▶ *Loi sur la statistique* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteComple.html>)
 - ▶ Politique sur la protection de la vie privée
- Fournir aux répondants des renseignements sur Statistique Canada et sur l'enquête à laquelle on leur a demandé de participer. Expliquer aux répondants les avantages des statistiques officielles et l'importance de leur participation.
 - ▶ *Loi sur la statistique* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteComple.html>)
 - ▶ Directive sur l'information des répondants aux enquêtes
 - ▶ Renseignements pour les participants aux enquêtes, notamment des vidéos sur l'importance de la participation (<http://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/index?HPA=x>)
 - ▶ Renseignements pour les participants aux enquêtes menées auprès des entreprises (<http://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/qsp>)
- Démontrer la reconnaissance de Statistique Canada en remerciant les répondants dans les publications et, si possible, en leur communiquant les renseignements obtenus grâce à leur participation.
- Maintenir des voies de communication en sollicitant une rétroaction des répondants, en répondant aux plaintes et aux préoccupations et en se servant des renseignements obtenus pour améliorer les programmes et les processus. Cette stratégie de communication comprend un point de contact unique pour les demandes des répondants et une approche par laquelle les médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter et YouTube) sont utilisés pour donner accès à des renseignements statistiques et encourager la participation, la coopération et le partage d'information avec les répondants. De plus, un ombudsman est disponible pour aider les participants aux enquêtes-entreprises en répondant à leurs préoccupations.
 - ▶ Restez branchés (<http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/index>)
 - ▶ Ombudsman pour les répondants aux enquêtes-entreprises (<http://www.statcan.gc.ca/fra/enquete/qsp>)

- Entreprendre des efforts de communication pour sensibiliser le public canadien aux réalisations de Statistique Canada. Ces efforts peuvent prendre la forme d'exposés réguliers donnés par le statisticien en chef, de relations avec les médias de manière à annoncer au public les résultats des enquêtes de Statistique Canada, et de maintien d'une présence sur le Web et dans les médias sociaux.

D.4 Statistique Canada surveille et gère le fardeau de réponse

- Établir des mécanismes de contrôle afin d'éviter d'imposer un fardeau de réponse exagérément lourd à certains répondants ou à certaines catégories de répondants. Cette stratégie suppose d'adopter des mesures, par exemple offrir des exemptions de déclaration périodique aux répondants choisis pour participer à plusieurs enquêtes dans un certain laps de temps, établir des limites maximales de temps que les répondants peuvent passer dans un échantillon pour une enquête donnée et tenir compte des disponibilités et des préférences du répondant au moment d'établir le calendrier des entrevues.
- Tenir compte du fardeau de réponse à l'étape de la répartition de l'échantillon. Par exemple, déterminer les populations rares à partir du Recensement de la population ou des données administratives, afin d'éviter de poser des questions d'identification à un vaste bassin de répondants. Le fardeau de réponse peut aussi être réduit au minimum grâce à des techniques comme le renouvellement de l'échantillon (p. ex., le plan de sondage avec renouvellement de panel de l'Enquête sur la population active, dans lequel un sixième de l'échantillon est renouvelé chaque mois), une attribution et une utilisation coordonnées des taux d'échantillonnage différentiels (p. ex., des probabilités de sélection proportionnelles à la taille pour les populations asymétriques d'entreprises).
- Conserver les renseignements afin de quantifier le fardeau de réponse et établir des cibles quant à sa réduction au fil du temps.
 - ▶ Efforts de réduction du fardeau de réponse (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/erfr>)
 - ▶ Mesures du fardeau de réponse de la Stratégie des enquêtes auprès des ménages
- Coordonner toute la collecte de données, peu importe le mode, à l'aide d'un service de collecte organisationnel. Statistique Canada utilise un portail unique pour planifier tous ses besoins de collecte et un système intégré de collecte et des opérations, et il réussit à uniformiser ses fichiers d'entrée grâce à des méthodes standards.
 - ▶ Guichet de la collecte
 - ▶ Division de la planification et de la recherche en matière de collecte
 - ▶ Système intégré de collecte et des opérations

D.5 Statistique Canada élabore et met en œuvre des outils de collecte efficaces, novateurs et conviviaux, et fournit des options de réponse

- Utiliser des groupes de discussion et des essais de questionnaires afin de découvrir des obstacles aux réponses. Ces stratégies comprennent la détermination des sensibilités et de l'acceptabilité sociale, la minimisation de l'incidence et du niveau d'empiétement sur la vie privée et la détermination des effets de la longueur du questionnaire et de sa convivialité sur le répondant.
 - ▶ Politique concernant l'examen et la mise à l'essai des questionnaires
 - ▶ Centre de ressources en conception de questionnaires
- Construire et déployer une infrastructure de collecte électronique de données. Cette infrastructure comprend l'élaboration de questionnaires électroniques dans le cadre de la modernisation de l'Architecture opérationnelle du Bureau et l'adoption de la déclaration par Internet comme mode par défaut pour le Recensement de la population.
 - ▶ Service de questionnaire électronique
 - ▶ Architecture opérationnelle du Bureau
- S'adapter aux changements technologiques et comportementaux en mettant au point des applications de déclaration pour téléphone cellulaire et tablette, en intégrant des méthodes pour joindre les ménages dotés de téléphones cellulaires seulement et en commençant à munir les intervieweurs de tablettes.

- Lorsque c'est possible et approprié (p. ex., pour des entreprises grandes ou complexes), adapter la collecte de données au système comptable du répondant.

D.6 Statistique Canada collabore efficacement avec les fournisseurs de données administratives et les autres partenaires de l'industrie de l'information

- Bâtir et entretenir de bonnes relations de travail avec les fournisseurs et administrateurs de données administratives. En particulier, s'assurer que les homologues à différents échelons et postes sont en contact, notamment les dirigeants principaux, les gestionnaires de programme et le personnel opérationnel. Consulter d'autres ministères fédéraux et provinciaux, coordonnateurs statistiques provinciaux et associations industrielles. Renforcer la valeur statistique des données administratives en communiquant les exigences de Statistique Canada en matière de couverture, de définitions conceptuelles et de rapidité d'exécution. Rester au fait des changements organisationnels et opérationnels chez les organismes fournisseurs, et leur rappeler les engagements de Statistique Canada en matière de sécurité des données, de confidentialité et d'utilisation des données à des fins statistiques uniquement.
- Renforcer l'accès aux données en concluant des accords de partage de données et en travaillant à appuyer les dispositions législatives qui donnent à l'organisme l'accès, à des fins statistiques, aux renseignements d'autres ministères et organismes. Par exemple, des protocoles d'entente portant sur les données fiscales et les données sur la rémunération ont été signés avec l'Agence du revenu du Canada.
 - ▶ *Loi sur la statistique* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/S-19/TexteComple.html>)
 - ▶ Directive sur l'obtention de données administratives en vertu de la *Loi sur la statistique*

D.7 Statistique Canada veille à l'acquisition et à la gestion sécurisées et efficaces des données administratives grâce à une approche organisationnelle appuyée par des outils communs

- Veiller à ce que la collaboration externe (interministérielle, intergouvernementale et internationale) soit coordonnée à l'échelle de l'organisme et dirigée par la division responsable des données administratives. Coordonner et soutenir ces efforts grâce à des structures administratives, une gouvernance, une répartition des ressources et des plans de communication appropriés.
 - ▶ Division des données administratives
- Pour tous les projets faisant appel à des méthodes ou à des processus liés aux données administratives, exiger l'approbation de l'organisme. La pratique consistant à avoir recours à un comité organisationnel pour la gestion des données administratives favorise l'élaboration et la mise en place de pratiques uniformes et comporte des avantages à long terme, notamment une pertinence accrue, des gains d'efficacité et une réduction du fardeau de réponse.
 - ▶ Comité de gestion des données administratives
- Tenir un dépôt d'informations sur les banques de données administratives et les initiatives connexes au sein de l'organisme. Ce dépôt comprend des outils pour l'utilisation de données administratives (p. ex., l'explorateur de métadonnées et le navigateur des données fiscales), un répertoire des fichiers de données administratives qui ont été obtenues ou qui sont en cours d'obtention par l'organisme, et un ensemble de documents pertinents et de haut niveau concernant les données administratives.
 - ▶ Répertoire des données administratives
- Normaliser le prétraitement des données administratives. Créer et tenir à jour des bases centralisées contenant des données administratives prétraitées, y compris des données fiscales. Exiger que les processus en aval se servent de ces bases de données, plutôt que de traiter les données administratives de façon indépendante.
- Veiller à la confidentialité, à la sécurité et à l'intégrité des données administratives fournies à Statistique Canada. Protéger les données administratives par des mesures physiques, technologiques et organisationnelles équivalentes à celles utilisées pour les données d'enquêtes obtenues directement par l'organisme. Appliquer des mesures de sécurité renforcées lorsque justifiées par la nature délicate des

données administratives, comme des données fiscales ou des renseignements médicaux. S'assurer que seul le personnel autorisé a accès à certaines bases de données à l'aide d'un système centralisé.

- ▶ Politique sur la protection des renseignements personnels et la confidentialité
- ▶ Politique sur la sécurité des technologies de l'information
- ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
- ▶ Directive sur la transmission de renseignements protégés
- ▶ Système de demande d'accès de l'organisme

E. Affectation et gestion des ressources

Description

L'élaboration de la plupart des produits de Statistique Canada est soutenue financièrement par des recettes publiques attribuées à l'organisme. D'autres ressources nécessitant aussi une gestion constante comprennent les ressources humaines, les technologies de l'information et l'infrastructure.

Il est important de cibler et de réaliser des gains d'efficacité afin de financer les améliorations et les nouvelles initiatives ainsi que de fournir une protection en cas de pression sur le financement. Par conséquent, Statistique Canada aspire à réduire autant que possible les ressources utilisées (efficacité), tout en s'assurant que les résultats conviennent à l'usage (efficacité).

Évaluation

L'attribution et la gestion des ressources de Statistique Canada sont évaluées en déterminant à quel point l'organisme :

1. met en œuvre des stratégies efficaces d'organisation et de gestion;
2. s'assure de la production continue d'informations pertinentes et de grande qualité, et ce, en temps opportun, grâce à une planification à long terme et à l'établissement de priorités;
3. réalise des gains d'efficacité en centralisant ses ressources, en regroupant ses services et en ayant recours à des systèmes généralisés;
4. réalise des gains d'efficacité en matière de services administratifs, d'infrastructures et de technologie;
5. met en œuvre une gestion de projet efficace;
6. met en œuvre des pratiques de gestion des ressources humaines qui optimisent la contribution de son effectif et font la preuve de son engagement envers la qualité.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour affecter et gérer efficacement les ressources de ses programmes statistiques. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

E.1 Statistique Canada met en œuvre des stratégies efficaces d'organisation et de gestion

- Optimiser la prise de décisions au sein de l'organisme. Les décisions portant sur la gestion et l'affectation des ressources sont prises ultimement par le Conseil exécutif de gestion (CEG). Toutefois, différents comités internes, spécialisés dans divers domaines, recommandent des décisions au CEG. Ces recommandations sont fondées sur des évaluations qui prennent en considération l'ensemble des priorités, des lacunes, des risques et du budget de l'organisme.
 - ▶ Plan d'entreprise (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/pe>)
 - ▶ Profil de risque organisationnel
 - ▶ Conseils sectoriels de planification
 - ▶ Lignes directrices sur la gestion intégrée du risque
- Évaluer objectivement l'utilisation des ressources de l'organisme en participant pleinement aux audits externes, en planifiant des évaluations et examens internes réguliers des objectifs par rapport aux coûts et en produisant des indicateurs de rendement organisationnels qui quantifient l'efficacité du programme.
- Maintenir la capacité (du personnel et de l'infrastructure) à fournir des produits personnalisés en réponse aux demandes de clients se rapportant à des travaux de recouvrement des coûts.
 - ▶ Information sur les enquêtes personnalisées (<http://www.statcan.gc.ca/fra/ep/apercu>)
- Atténuer la vulnérabilité aux pressions sur le financement en mettant de côté des fonds de prévoyance suffisants, en partie en instaurant une culture qui favorise l'efficacité.

- Centraliser le contrôle et la surveillance de l'administration financière, de la gestion des ressources humaines et des infrastructures de technologies de l'information à l'échelle de l'organisme.

E.2 Statistique Canada s'assure de la production continue d'informations pertinentes et de grande qualité, et ce, en temps opportun, grâce à une planification à long terme et à l'établissement de priorités

- Mettre en œuvre un processus de planification et d'établissement de priorités au sein de l'organisme. Ce processus s'inscrit dans une perspective à long terme. Son fonctionnement s'appuie sur un cycle de planification annuel qui comprend toutes les étapes de la planification et où les besoins de ressources financières, humaines et informatiques sont collectivement pris en compte. Le processus de planification comporte en outre un examen des priorités de l'organisme et intègre la gestion des risques, la planification des investissements et l'évaluation.
 - ▶ Processus de planification stratégique intégrée
 - ▶ Plan intégré des activités et des ressources humaines
 - ▶ Plan des technologies de l'information
- Prévoir les investissements réguliers et stratégiques nécessaires pour préserver la qualité et la continuité des programmes statistiques au fil du temps. Cette prévision couvre un vaste horizon (10 ans) et tient compte de la nature cyclique de certains programmes statistiques (p. ex., le cycle quinquennal du Recensement, le cycle de remaniements décennal de certaines enquêtes) lors de la planification des remaniements et des autres modifications et améliorations de programmes. Il existe un fonds distinct pour les initiatives qui ne peuvent pas être financées à même les budgets de base des secteurs de programme.
 - ▶ Plan d'investissement dans le maintien de la continuité et de la qualité
 - ▶ Fonds de gestion de la continuité et de la qualité
- Cibler les gains possibles d'efficacité en menant de façon régulière des évaluations des systèmes et des pratiques au sein de l'organisme. Statistique Canada a mis en place une Architecture opérationnelle du Bureau, c'est-à-dire un processus d'évaluation et de modernisation à long terme à l'échelle de l'organisme, qui touche les processus opérationnels, les règles opérationnelles, les systèmes informatiques ainsi que l'infrastructure organisationnelle et physique interne qu'utilise Statistique Canada pour mener à bien ses activités principales de collecte, d'analyse et de diffusion d'informations statistiques. En regroupant les processus et en normalisant les systèmes au besoin, Statistique Canada réalise des économies tout en maintenant des normes élevées en matière de qualité et de rapidité d'exécution.
 - ▶ Architecture opérationnelle du Bureau
- Communiquer les plans et priorités aux employés et aux intervenants. En plus des documents accessibles au public, les communications internes comprennent le bilan annuel du statisticien en chef et l'article publié par la suite dans le bulletin électronique des employés de Statistique Canada.
 - ▶ Rapports de l'organisme (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/rapports2>)

E.3 Statistique Canada réalise des gains d'efficacité en centralisant ses ressources, en regroupant ses services et en ayant recours à des systèmes généralisés

- Limiter le nombre de processus opérationnels et de systèmes informatiques mis en place, c'est à-dire encourager la réutilisation des systèmes existants. Favoriser une transition plus facile pour les employés entre les projets, en regroupant les applications informatiques et en réduisant au minimum le nombre de produits matériels et logiciels (boîtes à outils) utilisés.
- Assurer une affectation efficace des ressources en centralisant les ressources et les services spécialisés, par exemple les ressources en informatique et en méthodologie, les infrastructures-cadres pour les enquêtes sociales et économiques et les activités de traitement des données administratives.

- Mettre sur pied des secteurs de services intégrés distincts pour les services statistiques afin de générer et de réaliser des économies d'échelle. Rendre leur usage obligatoire en exigeant une justification pour les exceptions locales. Ce plan nécessite des environnements communs de traitement pour les enquêtes sociales et les enquêtes auprès des entreprises, un service de collecte intégré et un système de collecte unique.
 - ▶ Système intégré de collecte et des opérations
- Développer, promouvoir et soutenir l'utilisation d'une suite de systèmes généralisés et d'outils communs.
 - ▶ Centre de ressources des systèmes généralisés
- Simplifier les activités de traitement des données. En particulier, éliminer les reprises de travail (p. ex., les vérifications à plusieurs étapes du processus) et prêter une attention particulière aux étapes exigeantes pour les ressources, notamment, la collecte et les processus manuels comme la vérification et le codage. Par exemple, on peut recourir à une vérification sélective de façon à concentrer les efforts là où ils auront le plus d'incidence sur les estimations, puis faire appel à une collecte adaptative qui mise sur les paradonnées pour planifier les interviews de façon optimale.

E.4 Statistique Canada réalise des gains d'efficacité en matière de services administratifs, d'infrastructures et de technologie

- Mettre en place des initiatives en matière de transformation et de modernisation des infrastructures. De telles initiatives touchent, entre autres, la réduction de l'espace physique et sa modernisation, le remplacement des téléphones fixes par des téléphones cellulaires et la migration des systèmes de courriel propres à l'organisme vers un cadre commun.
 - ▶ Infrastructures de services téléphoniques économiques
 - ▶ Initiative de transformation des services de courriel
- Entreprendre une modernisation périodique du réseau informatique et de l'infrastructure informatique. Cette modernisation comprend des améliorations à la sécurité informatique, la normalisation de la trousse d'outils logiciels (bureau) des employés et la migration des plateformes de traitement locales vers des plateformes centralisées (p. ex., SAS Grid).
 - ▶ Initiative de transformation des réseaux
- Centraliser et moderniser la prestation des services administratifs et d'autres services de soutien, notamment simplifier et normaliser les processus grâce à des systèmes de traitement opérationnel normalisés à l'échelle de l'organisme pour la gestion des ressources humaines et l'administration des finances, remplacer les méthodes recourant au support papier par un système électronique de demandes et d'approbations et regrouper les services de révision et de traduction.

E.5 Statistique Canada met en œuvre une gestion de projet efficace

- Nécessite l'utilisation d'un processus, de modèles et d'outils normalisés de gestion de projet qui couvrent la totalité du cycle de vie du projet. Le processus comprend les points de contrôle du projet (approbation et suivi) à l'échelle des secteurs au sein de l'organisme.
 - ▶ Cadre de gestion des projets de l'organisme
 - ▶ Bureau de gestion des projets de l'organisme
 - ▶ Conseil de planification du secteur
- Nécessite des procédures supplémentaires d'évaluation des composantes informatiques des nouveaux projets.
 - ▶ Comité de l'architecture des technologies de l'information (comprend le Comité d'examen technique et le Comité d'examen du contrôle de la sécurité)
 - ▶ Cadre intégré de gestion du risque pour la sécurité

- Faciliter la gestion de projet en mettant en correspondance les projets et les modèles de processus statistiques.
 - ▶ Modèle générique du processus de production statistique (<http://www1.unece.org/stat/platform/display/GSBPM/GSBPM+v5.0>)
- Réduire au minimum les risques de malentendus et s'assurer que les buts du projet sont atteints en misant sur une gestion efficace du changement.
 - ▶ Outil de gestion des changements, des enjeux et des risques
 - ▶ Conseil consultatif du changement
- Fournir les outils permettant d'assurer le suivi et l'évaluation des ressources du projet. Des rapports de rendement, des rapports financiers mensuels et des tableaux de bord de projets sont exigés pour chacun des programmes.
 - ▶ Cadre de gestion des projets de l'organisme

E.6 Statistique Canada met en œuvre des pratiques de gestion des ressources humaines qui optimisent la contribution de son effectif et font la preuve de son engagement envers la qualité

- Gérer efficacement les affectations et les promotions. Les programmes de recrutement centralisés pour les groupes professionnels de base, les concours génériques pour tous les niveaux de gestion et les parcours de carrières complets pour tous les grands groupes sont des pratiques courantes qui contribuent à une utilisation efficace des ressources.
- S'assurer que les ressources humaines de Statistique Canada répondent aux besoins de l'organisme en matière de capacité et de qualification. Les mécanismes périodiques de contrôle du rendement et de rétroaction à l'échelle de l'organisme (ce qui comprend les besoins en formation), la gestion des talents et le mentorat font partie des moyens utilisés pour améliorer le rendement du personnel.
 - ▶ Cadre et politique de formation
- Anticiper les besoins futurs grâce à une gestion et à une planification efficaces des ressources humaines, par exemple en planifiant la relève.
 - ▶ Plan intégré des activités et des ressources humaines
- Cultiver la motivation, le sens du professionnalisme et l'engagement des employés. Statistique Canada motive ses employés en favorisant l'innovation, mais aussi en offrant un milieu de travail positif et sain, y compris des installations de conditionnement physique, des possibilités de travail flexible et un centre du mieux-être.
 - ▶ La voie de l'innovation

F. Gestion des relations avec les utilisateurs de données et les intervenants

Description

Bâtir et entretenir de bonnes relations avec les utilisateurs de données et les intervenants est un élément essentiel de la réussite d'un organisme national de statistique (ONS). Les utilisateurs de données et les intervenants sont ceux qui transforment l'information statistique en connaissances, elles-mêmes indispensables au débat politique, aux prises de décisions, ou encore, à la recherche. Lorsque les renseignements statistiques sont adaptés à leur utilisation, les ONS suscitent davantage la confiance des utilisateurs de données et des intervenants, qui y retournent alors pour obtenir d'autres informations et, dans certains cas, pour fournir le soutien dont les ONS ont besoin pour continuer leur travail.

Le présent chapitre est consacré aux activités entreprises par Statistique Canada pour établir et entretenir des liens avec les utilisateurs de données et les intervenants. Il est important de noter que certains utilisateurs de données et intervenants peuvent interagir avec Statistique Canada à d'autres titres, par exemple en tant que répondants à des enquêtes ou fournisseurs de données administratives.

Évaluation

Les efforts qu'investit Statistique Canada dans la gestion de ses relations avec les utilisateurs de données et les intervenants sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. fait en sorte que l'information qui le concerne soit facilement et rapidement utilisable;
2. améliore ses programmes grâce à la participation des utilisateurs de données et des intervenants;
3. s'assure que tous les Canadiens disposent d'un accès équitable et en temps opportun à ses données et à l'information qu'il diffuse;
4. répond aux besoins des groupes d'utilisateurs de données et des intervenants en matière de services de communications et de soutien;
5. s'associe à d'autres organismes fédéraux et à des gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux et collabore efficacement avec eux.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour établir et entretenir des relations efficaces avec les utilisateurs de données et les intervenants. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

F.1 Statistique Canada fait en sorte que l'information qui le concerne soit facilement et rapidement utilisable

- Énoncer clairement le mandat et les objectifs de l'organisme sur son site Web.
 - ▶ À propos de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/apropos?MM=>)
 - ▶ Statistique Canada (Notre organisme) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/organisme?MM=>)
 - ▶ Mandat et objectifs (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/mandat>)
 - ▶ Nous sommes Statistique Canada (vidéo) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/video/statcan>)
 - ▶ Principes fondamentaux de la statistique officielle (vidéo) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/video/pfso>)
- Indiquer publiquement les intervenants de l'organisme et préciser l'utilisation qui est faite de l'information qu'il recueille.
 - ▶ Partenaires (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/partenaires>)
 - ▶ Partenaires (liens externes) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/partenaires>)
 - ▶ L'utilisation des données (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/utiliser>)

- Communiquer au public, aux intervenants et aux employés l'information concernant les priorités de l'organisme, ses initiatives et l'état d'avancement de ses projets. Divers rapports sont répertoriés sur son site Web, y compris les rapports soumis au Parlement, le Plan d'entreprise et les rapports de vérification interne.
 - ▶ Rapports de l'organisme (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/rapports2>)
 - ▶ Bilans annuels du statisticien en chef et articles qui les résument dans le bulletin électronique des employés de Statistique Canada

F.2 Statistique Canada améliore ses programmes grâce à la participation des utilisateurs de données et des intervenants

- Tenir régulièrement des consultations auprès des Canadiens pour évaluer leur satisfaction. Solliciter leurs commentaires et mettre les fonctionnalités à l'essai au moyen de différentes méthodes. Par exemple, l'organisme consulte : les utilisateurs, dans le cadre de ses vérifications et évaluations de programme; les associations de gens d'affaires et d'industries et les syndicats, en particulier pour connaître leurs besoins en information et leurs préférences en matière de déclaration d'informations; les organismes sans but lucratif, y compris les groupes communautaires, les organismes sociaux et les groupes de bénévoles; les groupes intéressés par des programmes particuliers (p. ex., le contenu du Recensement de la population). Si possible, les résultats des consultations sont rendus publics.
 - ▶ Consultation des Canadiens (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/index-fra?MM=>)
 - ▶ Questions fréquemment posées sur les consultations (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/faq-fra>)
 - ▶ Satisfaction de la clientèle (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/calend-t1-fra>)
- Utiliser des groupes-conseil d'experts pour s'assurer que ses programmes demeurent pertinents en regard des besoins et des tendances en émergence, pour vérifier que ses méthodes demeurent adéquates et pour favoriser des échanges qui font ressortir les besoins et les priorités des intervenants. Ces groupes comprennent le Conseil national de la statistique et les comités consultatifs exécutifs et professionnels sur les méthodes statistiques et sur chacun des autres principaux domaines spécialisés.
 - ▶ Groupes-conseil (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/pertinente>)
- Entretenir des liens importants avec des organisations internationales, scientifiques et intergouvernementales, et demeurer membre d'organisations internationales pour s'assurer que les résultats de l'organisme sont conformes aux normes internationales et que les données canadiennes continuent d'être comparables à celles des autres pays.
 - ▶ Organismes du gouvernement fédéral (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/gdc>)
 - ▶ Organismes statistiques canadiens (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/organismes>)
 - ▶ Organisations internationales et groupes d'experts (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/autres>)
 - ▶ Coopération internationale (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/cooperation>)

F.3 Statistique Canada s'assure que tous les Canadiens disposent d'un accès équitable et en temps opportun à ses données et à l'information qu'il diffuse

- Publier les dates de diffusion bien à l'avance. Le calendrier de diffusion planifiée est accessible au public et tout accès privilégié avant la diffusion est communiqué de façon transparente. Par ailleurs, des procédures sont en place pour les cas où des données seraient diffusées de façon prématurée.
 - ▶ Calendrier de diffusion (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/cal3-fra.htm>)
 - ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
 - ▶ Protocole en cas d'atteinte portée aux renseignements personnels et à la protection de la vie privée (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/efrvp/generique/partie8>)

- Exiger que toutes les diffusions passent par un service de diffusion uniforme. Actuellement, *Le Quotidien* est le bulletin officiel de diffusion de Statistique Canada.
 - ▶ Politique sur la diffusion officielle
 - ▶ Directive sur la distribution de produits enregistrés de Statistique Canada
 - ▶ *Le Quotidien* (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm?HPA>)
 - ▶ Politique sur les communications et l'image de marque (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=30683>)
- Corriger les erreurs de façon structurée, rapide et transparente.
 - ▶ Directive sur les corrections apportées aux communiqués du *Quotidien* et aux produits statistiques
- Réduire au minimum les obstacles liés aux coûts en offrant un ensemble de produits normalisés gratuits sur le site Web de Statistique Canada.
- Produire et promouvoir un vaste éventail de produits statistiques, et élaborer une politique équitable et équilibrée pour les financer selon un système à recouvrement des coûts. Par exemple, des documents de recherche, des produits analytiques, des tableaux spécialisés ainsi que la conception et la mise en œuvre d'enquêtes personnalisées sont offerts.
 - ▶ Documents de recherche et produits analytiques (<http://www5.statcan.gc.ca/researchers-chercheurs/index.action?series=&sort=0&authorState=0&themeld=0&MMI=&showAll=false&themeState=0&date=&lang=fra&author=&univ=7&search=&start=1&dateState=0&seriesSta>)
 - ▶ Information sur les enquêtes personnalisées (<http://www.statcan.gc.ca/fra/ep/aperçu>)
 - ▶ Coûts des projets à recouvrement des coûts
 - ▶ Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation externes

F.4 Statistique Canada répond aux besoins des groupes d'utilisateurs de données et des intervenants en matière de services de communications et de soutien

- Travailler avec les médias, entre autres, afin de susciter un maximum d'intérêt, en particulier en encourageant la rediffusion des produits d'information de Statistique Canada grâce aux technologies de l'information modernes et à un accord de licence de données ouvertes sans frais pour des données précises. Cette approche comprend des applications pour l'accès à partir de téléphones intelligents et de tablettes électroniques, une présence sur les réseaux sociaux (y compris Facebook, Twitter et YouTube), un blogue mis à jour régulièrement et une installation permettant d'interagir avec des spécialistes de l'organisme.
 - ▶ Restez branchés (<http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/index?MM=>)
 - ▶ Blogue de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/blogue?MM=>)
 - ▶ Clavarder avec un expert (<http://www.statcan.gc.ca/fra/clavarderavecunexpert?MM=>)
 - ▶ Entente de licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/licence>)
 - ▶ Directive en matière d'octroi de licences
- Offrir des services spéciaux et dédiés aux membres des médias.
 - ▶ Demandes des médias (http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/smr01/smr01_000-fra.htm)
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias
- Faciliter l'accès aux données aux chercheurs sans compromettre la sécurité et la confidentialité des données. Appliquer les protocoles concernant l'accès des utilisateurs externes aux microdonnées statistiques aux fins de recherche. Ces protocoles s'appliquent aux chercheurs de l'extérieur travaillant dans les bureaux de Statistique Canada et dans ses centres de données de recherche. Ils visent également l'utilisation de microdonnées auxquelles les utilisateurs accèdent à partir d'universités ou par un accès à distance.
 - ▶ Politique sur l'accès aux microdonnées
 - ▶ Directive sur l'utilisation de personnes réputées être employées

- ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
- ▶ Centres de données de recherche (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdr/index>)
- ▶ Centre fédéral de données de recherche (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdr/cfdr>)
- ▶ Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdre/index>)
- ▶ Initiative de démocratisation des données (<http://www.statcan.gc.ca/fra/idd/idd>)
- ▶ Accès à distance en temps réel (<http://www.statcan.gc.ca/fra/adtr/adtr>)
- Instaurer un engagement à servir la clientèle de façon rapide, fiable, courtoise et équitable, et à maintenir des voies de communication avec elle. Cet engagement inclut un point de contact unique pour les demandes des répondants et les réponses faisant suite aux plaintes et aux préoccupations.
 - ▶ Normes de service à la clientèle (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/service/normes>)
- Expliquer la valeur et les avantages de statistiques officielles de qualité aux utilisateurs de données et aux intervenants.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques

F.5 Statistique Canada s'associe à d'autres organismes fédéraux et à des gouvernements provinciaux, territoriaux et locaux et collaborent efficacement avec eux

- Entretenir des relations bilatérales étroites avec les principaux ministères et organismes fédéraux grâce à des liens avec la haute direction et à d'autres échelons. Ces relations sont soutenues par la participation du statisticien en chef à des discussions sur les politiques et les programmes avec d'autres sous-ministres ainsi que par la participation à des initiatives de recherche du gouvernement fédéral et à des comités interministériels. En outre, elles favorisent une sensibilisation aux besoins respectifs et aux priorités en matière d'information, et permettent à l'organisme de demeurer informé des besoins émergents.
 - ▶ Groupes-conseil (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/pertinente>)
 - ▶ Comités interministériels
- Collaborer et assurer la liaison avec les coordonnateurs statistiques des provinces et des territoires et avec d'autres représentants pour déterminer les besoins provinciaux et territoriaux en matière de données, effectuer des consultations au sujet des activités statistiques actuelles, harmoniser les statistiques provinciales et territoriales pour produire des estimations nationales et coordonner la diffusion des produits de Statistique Canada dans les diverses administrations provinciales et territoriales.
 - ▶ Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial (FPT) de la politique statistique
 - ▶ Sous-comités du Conseil consultatif FPT de la politique statistique
- Assurer une liaison, une consultation et une coordination spéciales dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la justice, qui sont principalement de compétence provinciale. Parmi les exemples, mentionnons le soutien au conseil d'administration de l'Institut canadien d'information sur la santé et la participation au Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation et au Conseil de l'information juridique.
- Entretenir des voies de communication avec les gouvernements locaux et régionaux.

Les produits statistiques

G. Pertinence

Description

Statistique Canada s'efforce de fournir à ses utilisateurs de données et à ses intervenants des informations sur des sujets qui leur importent dans un format et dans un délai qui facilitent la recherche, l'analyse, la prise de décisions et les communications. La **pertinence** de l'information statistique correspond à la mesure dans laquelle elle répond aux besoins des utilisateurs de données et des intervenants.

Pour garantir la pertinence, il faut s'assurer que les programmes de l'organisme demeurent en harmonie avec les besoins en information au fil de leur évolution. Pour assurer la pertinence à long terme, il est primordial d'être au courant des priorités changeantes et d'avoir la flexibilité nécessaire pour s'y adapter.

Évaluation

Les efforts de Statistique Canada pour maintenir la pertinence de ses programmes statistiques sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. saisit les tendances émergentes et les changements du cadre social et économique au Canada, et repère ainsi les lacunes de ses programmes statistiques en matière d'information;
2. communique aux utilisateurs de données et aux intervenants des renseignements à ce qui a trait à son mandat, ses valeurs, ses priorités et ses pratiques de gestion;
3. s'assure de la production continue d'informations pertinentes et de grande qualité, et ce, en temps opportun, grâce à une planification à long terme et à l'établissement de priorités;
4. appuie l'actualisation des programmes statistiques actuels et la promotion de nouvelles initiatives en repérant et en redirigeant les économies réalisées dans les programmes existants, et en obtenant du financement supplémentaire.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour promouvoir la pertinence de ses programmes statistiques. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

G.1 Statistique Canada saisit les tendances émergentes et les changements du cadre social et économique du Canada, et repère ainsi les lacunes de ses programmes statistiques en matière d'information

- Recueillir les commentaires des utilisateurs de données et des intervenants de sorte que Statistique Canada puisse demeurer au fait des changements sociaux, culturels et commerciaux et de leurs répercussions. Cet engagement se réalise par des pratiques comme les rencontres du statisticien en chef et des cadres supérieurs avec leurs homologues internationaux et d'autres organismes fédéraux, les rencontres fédérales provinciales territoriales, le recours à des groupes conseils sur des sujets spécialisés, à des experts techniques et à des groupes de revendication. De plus, l'organisme demeure en liaison avec des entreprises, des organismes sans but lucratif, des consortiums d'utilisateurs de données, des médias et d'autres distributeurs secondaires de données.
 - ▶ Groupes-conseil (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/pertinente>)
 - ▶ Conseil national de la statistique
 - ▶ Comités interministériels
 - ▶ Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial (FPT) de la politique statistique
 - ▶ Sous-comités du Conseil consultatif FPT de la politique statistique
 - ▶ Partenaires (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/partenaires>)
 - ▶ Organisations internationales et groupes d'experts (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/autres>)

- Consulter régulièrement les Canadiens pour évaluer la satisfaction des utilisateurs de données et des intervenants à l'égard des programmes statistiques actuels, en ayant recours à diverses méthodes. Par exemple, l'organisme consulte les groupes suivants : les associations de gens d'affaires et d'industries, les groupes de revendication des petites entreprises et les syndicats, en particulier pour connaître leurs besoins en information et établir leurs préférences en matière de déclaration de renseignements; des organismes sans but lucratif, y compris les groupes communautaires, les organismes sociaux et les groupes de bénévoles; les groupes intéressés par des programmes particuliers (p. ex., le contenu du Recensement de la population). Si possible, les résultats des consultations sont rendus publics.
 - ▶ Consultation des Canadiens (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/index-fra?MM=>)
 - ▶ Questions fréquemment posées sur les consultations (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/faq-fra>)
 - ▶ Satisfaction des clients (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/calend-t1-fra>)
- Compléter le programme statistique actuel avec des ajouts financés selon un système à recouvrement des coûts. Développer et conserver la capacité de répondre rapidement aux demandes d'information sur des sujets d'intérêt actuel. Permettre des ajouts financés selon un système à recouvrement des coûts pour qu'ils deviennent partie intégrante du programme statistique principal, s'il y a lieu.
 - ▶ Information sur les enquêtes personnalisées (<http://www.statcan.gc.ca/fra/ep/apercu>)
- Recueillir des renseignements sur l'utilisation des produits et des services de Statistique Canada. La division de Statistique Canada responsable de la diffusion fait le suivi des utilisateurs de données et des usages qu'ils font des produits statistiques. Des données sur l'utilisation et d'autres statistiques sont compilées, de même que des analyses bibliométriques et webométriques. Les commentaires des analystes de données permettent de repérer les lacunes et les faiblesses des banques de données.

G.2 Statistique Canada communique aux utilisateurs de données et aux intervenants des renseignements à ce qui a trait à son mandat, ses valeurs, ses priorités et ses pratiques de gestion

- Énoncer clairement le mandat et les objectifs de l'organisme sur son site Web.
 - ▶ À propos de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/apropos?MM=>)
 - ▶ Statistique Canada (Notre organisme) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/organisme?MM=>)
 - ▶ Mandat et objectifs (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/mandat>)
 - ▶ Nous sommes Statistique Canada (vidéo) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/video/statcan>)
 - ▶ Principes fondamentaux de la statistique officielle (vidéo) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/video/pfso>)
- Indiquer publiquement les intervenants de l'organisme et préciser l'utilisation qui est faite de l'information qu'il recueille.
 - ▶ Partenaires (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/partenaires>)
 - ▶ Partenaires (liens externes) (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/partenaires>)
 - ▶ L'utilisation des données (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/utiliser>)
- Communiquer des renseignements concernant les priorités de l'organisme, ses initiatives et l'état d'avancement de ses projets. Divers rapports sont répertoriés sur son site Web, y compris les rapports soumis au Parlement, le Plan d'entreprise et les rapports de vérification interne.
 - ▶ Rapports de l'organisme (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/rapports2>)
- Fournir des renseignements complémentaires aux utilisateurs de données et aux intervenants en ce qui a trait au contenu, à la qualité et au calendrier des produits de Statistique Canada. Le public peut accéder au calendrier de diffusion planifiée. Lors de la publication, des documents d'usage comme les définitions, les sources de données et les méthodes pour chaque enquête et programme statistique sont diffusés, de même que des guides de l'utilisateur, des rapports sur la qualité et des rapports techniques. Les renseignements énumérés ci-dessus comprennent les changements apportés aux concepts, aux

définitions, aux classifications et aux méthodes ainsi que tout écart par rapport aux normes internationales et à d'autres pratiques.

- ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
- ▶ Calendrier de diffusion (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/cal3-fra.htm>)
- ▶ Base de métadonnées intégrée
- ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques

G.3 Statistique Canada s'assure de la production continue d'informations pertinentes et de grande qualité, et ce, en temps opportun, grâce à une planification à long terme et à l'établissement de priorités

- Gérer l'établissement de priorités et la planification de façon à assurer le maintien de la pertinence. Pondérer de façon objective les besoins concurrents en se basant sur les statistiques d'utilisation et d'autres renseignements au moment d'élaborer les priorités à l'échelle de l'organisme, et établir les priorités dans l'ensemble des programmes en conséquence. Évaluer la qualité des programmes statistiques existants et s'adapter rapidement et efficacement aux besoins changeants grâce à un système d'affectation qui répond aux besoins et à un déploiement flexible des ressources. Un processus de planification stratégique intégrée comprend un examen des priorités de l'organisme et intègre au processus de planification la gestion du risque, la planification des investissements et l'évaluation.
 - ▶ Processus de planification stratégique intégrée
 - ▶ Plan intégré des activités et des ressources humaines
 - ▶ Plan des technologies de l'information
- Prévoir les investissements réguliers et stratégiques nécessaires pour préserver la qualité et la continuité des programmes statistiques au fil du temps. La prévision couvre un vaste horizon (10 ans) et tient compte de la nature cyclique de certains des programmes statistiques (p. ex., le cycle quinquennal du Recensement, le cycle de remaniements décennal de certaines enquêtes) lors de la planification des remaniements et des autres modifications et améliorations de programmes. Il existe un fonds distinct pour les initiatives qui ne peuvent pas être financées à même les budgets de base des secteurs de programme.
 - ▶ Plan d'investissement dans le maintien de la continuité et de la qualité
 - ▶ Fonds de gestion de la qualité et de la poursuite des activités
- Évaluer les programmes de façon continue du point de vue des besoins changeants des utilisateurs de données et des intervenants, et apporter les ajustements nécessaires au contenu des programmes. Les séances annuelles de planification stratégique, tout comme l'évaluation annuelle des risques, constituent une tribune où l'on peut aborder les questions liées à la pertinence. La division responsable de la diffusion détermine les produits pour lesquels la demande a diminué.
- Mener des audits externes des programmes statistiques et établir des comparaisons avec des indicateurs externes, au besoin.

G.4 Statistique Canada appuie l'actualisation des programmes statistiques actuels et la promotion de nouvelles initiatives en repérant et en redirigeant les économies réalisées dans les programmes existants, et en obtenant du financement supplémentaire

- Cibler les gains d'efficacité possibles en effectuant de façon régulière des évaluations des systèmes et des pratiques dans l'ensemble de l'organisme. Statistique Canada a mis en place une Architecture opérationnelle du Bureau, c'est-à-dire un processus d'examen et de modernisation à long terme à l'échelle de l'organisme, qui touche les processus opérationnels, les règles opérationnelles, les systèmes informatiques ainsi que l'infrastructure organisationnelle et physique interne qu'utilise Statistique Canada pour mener à bien ses activités principales de collecte, d'analyse et de diffusion des renseignements statistiques. En renforçant les processus et en normalisant les systèmes au besoin, Statistique Canada réalise des économies tout en maintenant des normes élevées en matière de qualité et d'actualité.
 - ▶ Architecture opérationnelle du Bureau

- Évaluer régulièrement la rentabilité des programmes statistiques, particulièrement de ceux qui doivent satisfaire aux exigences en vertu des lois et règlements. Gérer les procédures entourant la collecte des données d'enquête, les activités de traitement, les pratiques de diffusion et l'assurance de la qualité, pour s'assurer que les statistiques qui en résultent répondent aux besoins de façon rentable. Chercher des moyens d'améliorer l'efficacité opérationnelle, particulièrement en gérant l'interdépendance des programmes statistiques et en tirant profit de celle-ci.
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
 - ▶ Politique concernant les normes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/normes>)
- S'associer avec les intervenants, surtout d'autres ministères fédéraux, pour financer des ajouts précieux à la base de données statistique nationale, en particulier pour respecter les exigences en vertu des lois et règlements, ou encore, pour fournir des renseignements utiles à l'élaboration et à l'évaluation de politiques.

H. Exactitude et fiabilité

Description

Statistique Canada vise à élaborer, à produire et à diffuser de l'information qui fournit aux utilisateurs de données et aux intervenants une image fidèle de la réalité. L'**exactitude** de l'information statistique correspond à la mesure dans laquelle elle décrit correctement les phénomènes qu'elle devait servir à mesurer. L'exactitude des estimations statistiques est généralement quantifiée en évaluant les différentes sources d'erreur. L'ampleur d'une erreur renvoie alors à l'écart entre l'estimation et la valeur réelle. Les sources d'erreur courantes comprennent la couverture, les taux de non-réponse, la mesure et le traitement des données. Pour les estimations dérivées de données d'enquête, une autre source d'erreur est celle de l'erreur d'échantillonnage, qui rend compte du fait que les estimations sont calculées à partir d'échantillons, et non de la population entière.

Liée à la notion d'exactitude est celle de la **fiabilité**, qui correspond à la mesure dans laquelle l'information statistique décrit correctement, et uniformément dans le temps, le phénomène qu'elle devait servir à mesurer. Il y a donc fiabilité lorsqu'on observe que le critère d'exactitude est respecté au fil du temps. La fiabilité s'applique autant aux mesures multiples d'un même phénomène (p. ex., les estimations provisoires, les estimations définitives et les estimations révisées) qu'à une série de mesures (p. ex., les estimations mensuelles du taux d'emploi).

Une évaluation définitive de l'exactitude et de la fiabilité est rendue difficile par le fait qu'il faut alors comparer une estimation à une valeur réelle qui, souvent, ne peut être exprimée de façon quantitative ou ne peut être obtenue qu'à grands frais. Par conséquent, l'évaluation de l'exactitude et de la fiabilité est souvent qualitative et est décrite par les mesures prises pour limiter les sources d'erreur. L'erreur d'échantillonnage fait toutefois exception, puisqu'il existe un cadre mathématique sûr et des mesures quantitatives, à savoir des estimations de la variance, lesquelles font habituellement l'objet de calculs. La variance mesure la **précision**. À la différence du critère d'exactitude, la précision indique dans quelle mesure les estimations se rapprochent de leur valeur moyenne, et non de la valeur réelle. D'autres mesures de la précision, comme le coefficient de variation et les intervalles de confiance, peuvent être dérivées de la variance. Le terme **biais** est utilisé pour décrire les différences moyennes entre les estimations et la valeur réelle. Les biais s'expliquent généralement par des sources d'erreur systématiques ou non aléatoires.

En matière de gestion de l'exactitude, l'investissement dans un solide programme de recherche en méthodes statistiques permet d'accroître les capacités de l'organisme à améliorer l'exactitude grâce à l'intégration de techniques statistiques à la fine pointe, et ce, sans répercussions négatives sur les coûts ou sur l'actualité.

Évaluation

Les efforts qu'investit Statistique Canada dans l'exactitude et la fiabilité sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. intègre des mesures d'assurance de la qualité dans la conception, la mise en œuvre et la réalisation de ses programmes et processus;
2. gère et surveille l'exactitude aux étapes de mise en œuvre et de réalisation de ses programmes et processus statistiques;
3. évalue l'exactitude et la fiabilité, avant comme après la diffusion, et en communique les résultats.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour promouvoir l'exactitude et la fiabilité de ses programmes statistiques. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

H.1 Statistique Canada intègre des mesures d'assurance de la qualité dans la conception, la mise en œuvre et la réalisation de ses programmes et processus

- Concevoir et mettre en œuvre un plan de gestion de la qualité des processus comprenant des mesures et des pratiques d'assurance de la qualité qui garantissent que les processus génèrent de façon fiable les résultats et les produits espérés ainsi que des indicateurs qui témoignent de l'efficacité des mesures et des pratiques d'assurance de la qualité. Le plan de gestion de la qualité des processus : prévoit des résultats concernant les étapes de traitement intermédiaire; utilise l'information obtenue pour corriger les problèmes décelés et réduire les répercussions de l'erreur; comprend un contrôle de processus des activités manuelles, au besoin.
 - ▶ Directive et lignes directrices portant sur la validation des produits statistiques
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité
(<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
- Établir des objectifs d'exactitude pour les estimations clés (variable et domaine). Les secteurs de programme établissent les exigences pour les indicateurs de rendement organisationnels en matière d'exactitude, y compris l'apport de l'ajustement pour la non réponse.
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité
(<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
 - ▶ Lignes directrices sur les coefficients de variation
 - ▶ Indicateurs de rendement organisationnels (coefficient de variation)
- Maintenir ou améliorer l'exactitude tout en réduisant au minimum le fardeau de réponse et les coûts, en trouvant et en envisageant d'autres sources de données identiques ou similaires, y compris les données d'enquête existantes et les données administratives. La réduction du fardeau de réponse est gérée en partie par le comité organisationnel chargé de la gestion des données administratives.
 - ▶ Comité de gestion des données administratives
- Étudier et évaluer des méthodes statistiques nouvelles et différentes. Examiner leur incidence sur l'exactitude, la fiabilité et d'autres dimensions de la qualité dans le cadre de l'évaluation d'autres options de conception. La recherche est guidée par un comité consultatif d'experts et soutenue par un fonds de recherche.
 - ▶ Comité consultatif des méthodes statistiques
 - ▶ Fonds de recherche de la Méthodologie
- Développer une expertise en techniques statistiques et améliorer l'exactitude en intégrant les perfectionnements qui en découlent. Ces techniques peuvent comprendre, par exemple, le calage, l'étalonnage et la désaisonnalisation.
 - ▶ Centre de recherche et d'analyse en séries chronologiques
- Établir, tenir à jour et évaluer périodiquement les bases de sondage. L'utilisation de bases dont la tenue à jour est centralisée, garantit une couverture et une classification à jour et uniformes des populations cibles des programmes d'enquête. Les secteurs de programme évaluent la couverture de leur population cible à partir de la base de sondage proposée, pour la population entière et pour des sous-populations significatives.
- Évaluer de façon objective les compromis à faire entre l'exactitude et d'autres facteurs, dont la pertinence, l'actualité, les coûts et le fardeau de réponse, tant au moment de décider d'entreprendre une enquête qu'à celui de la planification de ses différents aspects.

H.2 Statistique Canada gère et surveille l'exactitude aux étapes de mise en œuvre et de réalisation de ses programmes et processus statistiques

- Exécuter un plan de gestion de la qualité des processus. Surveiller et interpréter les indicateurs rendant compte de l'efficacité des mesures et des pratiques en matière d'assurance de la qualité. La surveillance de la qualité des processus est intégrée aux tâches normales de gestion continue.
- Évaluer et valider les données administratives et les données issues d'autres sources, en utilisant des lignes directrices normalisées pour en évaluer l'exactitude et pour détecter et corriger les erreurs.
 - ▶ Comité de gestion des données administratives
- Veiller à une conception efficace des questionnaires grâce à une justification adéquate de chacune des questions posées, une terminologie normalisée, des banques de questions communes ainsi que des essais préliminaires et des examens appropriés. Un centre de ressources organisationnel est chargé d'examiner et d'évaluer chaque questionnaire à la lumière de ces normes.
 - ▶ Centre de ressources en conception de questionnaires
 - ▶ Politique concernant l'examen et la mise à l'essai des questionnaires
- Mettre en œuvre des mesures adéquates pour encourager les réponses, faire le suivi des non-réponses et contrebalancer l'effet des non-réponses complètes et partielles.

H.3 Statistique Canada évalue l'exactitude et la fiabilité, avant comme après la diffusion, et en communique les résultats

- Évaluer l'exactitude et la fiabilité des estimations. Les secteurs de programme effectuent une évaluation après chacun des cycles d'enquête et en consignent les résultats. Ils suivent les écarts entre la cible et les valeurs atteintes en matière d'exactitude, et analysent les erreurs d'échantillonnage et les erreurs non liées à l'échantillonnage lors de l'évaluation après diffusion de chaque cycle d'enquête. La fiabilité peut ensuite être étudiée en analysant les erreurs au fil du temps. Les secteurs de programme établissent les pratiques exemplaires, les leçons retenues et les précisions obtenues, puis recommandent des améliorations. L'information est communiquée à d'autres programmes au sein de Statistique Canada.
- Corriger rapidement et uniformément les erreurs décelées dans les estimations publiées et en informer les utilisateurs de façon transparente.
 - ▶ Directive sur les corrections apportées aux communiqués du *Quotidien* et aux produits statistiques
- S'assurer que les données provisoires ou révisées sont clairement présentées comme telles aux utilisateurs, et que les utilisateurs ont accès aux indicateurs d'exactitude qui leur permettent d'en faire une utilisation efficace. Produire et rendre publics les renseignements permettant de quantifier les différences entre les estimations provisoires, les estimations définitives et les estimations révisées, puis utiliser cette information pour améliorer le processus d'enquête.
- Présenter les renseignements liés à la qualité des données et à la méthodologie qui sont nécessaires aux utilisateurs de données. Exiger un examen des sources d'erreurs et des estimations de l'exactitude des variables et des domaines clés et inclure l'information en découlant dans les renseignements liés à la qualité des données et à la méthodologie fournis aux utilisateurs. Compiler et diffuser périodiquement des rapports sur la qualité. Inclure des analyses tant qualitatives que quantitatives de tous les types d'erreurs.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
 - ▶ Indicateurs de rendement organisationnel (coefficient de variation et taux de réponse)

I. Actualité et ponctualité

Description

Statistique Canada cherche à rendre ses données accessibles aussi rapidement que possible et à respecter ses engagements en matière de disponibilité de données. L'**actualité** des données se définit comme la période de temps qui s'écoule entre la fin de la période de référence (ou de la date de référence) à laquelle sont liées les données et la date à laquelle le produit est rendu accessible. La **ponctualité** se définit comme la différence entre le moment planifié pour sa disponibilité et sa disponibilité réelle.

Des définitions différentes peuvent être utilisées pour d'autres produits et services. Par exemple, l'actualité d'une demande de données personnalisées peut se définir comme la période écoulée entre la réception de la demande et sa livraison. Pour les nouvelles initiatives, la définition de l'actualité peut être élargie pour tenir compte de la période d'élaboration. En prenant comme exemple une nouvelle enquête, l'actualité se définirait alors comme la période écoulée entre l'engagement pris de mener l'enquête et la diffusion des données qui en découlent.

Ces définitions abordent l'actualité et la ponctualité du point de vue de l'utilisateur (c'est-à-dire en lien avec la diffusion ou la livraison) et seront le point de départ des vues présentées dans le présent chapitre. En dépit des efforts pour introduire des innovations et pour gérer efficacement les ressources, il est possible que la réalisation des gains en matière d'actualité demandent ou cause un impact sur d'autres dimensions de la qualité. Il convient par conséquent de prendre en considération les répercussions sur les autres dimensions de la qualité lors de l'évaluation des efforts d'amélioration de l'actualité.

Évaluation

Les efforts qu'investit Statistique Canada dans l'actualité et la ponctualité sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. définit des politiques qui témoignent de son engagement à ce que les Canadiens disposent d'un accès équitable et en temps opportun à ses données et à l'information qu'il diffuse;
2. gère de façon efficace les attentes des utilisateurs et d'autres enjeux liés à l'actualité et à la ponctualité;
3. communique les dates de diffusion de façon transparente et s'assure d'un accès équitable et en temps opportun aux données;
4. met en œuvre des méthodes pour évaluer l'actualité et la ponctualité et pour améliorer les résultats.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour promouvoir l'actualité et la ponctualité de ses programmes statistiques. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

I.1 Statistique Canada définit des politiques qui témoignent de son engagement à ce que les Canadiens disposent d'un accès équitable et en temps opportun à ses données et à l'information qu'il diffuse

- Aborder la planification des dates de diffusion et la façon dont les utilisateurs et les intervenants en seront informés. Les politiques présentent les procédures de diffusion et suggèrent des cibles d'actualité tout en offrant une flexibilité (p. ex., les procédures de diffusion appropriées pour certains types de données, ou encore, des cibles d'actualité qui sont cohérentes avec la longueur de la période de référence). Les cibles d'actualité sont orientées par les normes internationales en matière de diffusion.
- Exposer les grandes lignes des procédures à suivre pour modifier les dates de diffusion. Les utilisateurs et les intervenants sont informés des raisons de tout changement et des nouvelles dates de diffusion. De plus, les politiques présentent les révisions prévues aux données et informent les utilisateurs des corrections imprévues de la façon la plus rapide et la plus transparente possible.
- Grâce à une transparence en matière de dates de diffusion, éliminer les possibles incitatifs qui pourraient mener les parties intéressées à vouloir influencer ou retarder une diffusion particulière à leur propre profit.

- Mettre en œuvre des pratiques propices à l'engagement de l'organisme à surveiller les dates de diffusion et à faire un suivi de celles qui s'en écartent.
 - ▶ Politique sur la diffusion officielle
 - ▶ Directive sur la distribution de produits enregistrés de Statistique Canada
 - ▶ Politique sur les communications et l'image de marque (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=30683>)

I.2 Statistique Canada gère de façon efficace les attentes des utilisateurs et d'autres enjeux liés à l'actualité et à la ponctualité

- Consulter les utilisateurs de données et les intervenants sur les enjeux liés à l'actualité et à la ponctualité. Pour tenir cet engagement, il faut collaborer avec les utilisateurs de données et les intervenants en adoptant des pratiques comme des réunions du statisticien en chef et des cadres supérieurs avec leurs homologues internationaux et d'autres ministères fédéraux, des rencontres fédérales provinciales territoriales, des comités consultatifs internes et externes et des groupes de travail.
 - ▶ Groupes-conseil (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/pertinente>)
 - ▶ Conseil national de la statistique
 - ▶ Comités consultatifs professionnels
 - ▶ Comités interministériels
 - ▶ Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial (FPT) de la politique statistique
 - ▶ Sous-comités du Conseil consultatif FPT de la politique statistique
 - ▶ Partenaires (<http://www.statcan.gc.ca/fra/apercu/partenaires>)
 - ▶ Organismes internationaux et groupes d'experts (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/autres>)
- Prêter expressément attention à la dimension de l'actualité dans la conception, la planification et la gestion du projet. Un échéancier de production est élaboré en consultation avec les équipes de collecte, de traitement et de diffusion des données. Cet échéancier est géré de façon efficace grâce à la collaboration entre l'équipe de projet et le service de collecte intégré de Statistique Canada. Les conflits, les erreurs et autres risques pour la ponctualité sont repérés et évalués en fonction de leur incidence et de leur probabilité. Des plans d'urgence et d'autres recours sont élaborés et utilisés au besoin.
- Inclure au calendrier l'assurance de la qualité, les évaluations par les pairs et les évaluations professionnelles ainsi que d'autres mesures préventives. Les compromis entre l'actualité et d'autres dimensions de la qualité et des coûts sont gérés efficacement de façon à ne pas mettre en péril l'adéquation des données à leur utilisation, la gestion fiscale responsable ou toute autre priorité de Statistique Canada.
 - ▶ Politique sur les évaluations par les pairs et les révisions institutionnelles
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
- Si possible, rendre accessibles les données provisoires ou d'autres indicateurs avancés et fournir des indications liées à leur qualité et à leur usage adéquat. Les différences de grandeur et d'orientation entre les estimations provisoires, les estimations révisées et les estimations définitives sont suivies et utilisées pour évaluer l'équilibre entre l'actualité et l'exactitude. Les biais persistants ou prévisibles des données provisoires sont repérés et, si possible, corrigés dans l'estimation.
- Gérer de façon efficace les attentes des utilisateurs relatives à l'actualité et à la disponibilité des données en communiquant les priorités et les contraintes de l'organisme. Les commentaires au sujet de l'incidence de l'actualité sur la pertinence des données pour les utilisateurs et les intervenants présentent un intérêt particulier pour l'organisme.

I.3 Statistique Canada communique les dates de diffusion de façon transparente et s'assure d'un accès équitable et en temps opportun aux données

- Publier les dates de diffusion bien à l'avance. Un calendrier de diffusion unique comprend tous les indicateurs économiques clés et les principales publications prévues au cours des douze prochains mois. Le calendrier de diffusion est facilement accessible à partir d'un lien sur la page d'accueil du *Quotidien* et informe les utilisateurs et les intervenants suffisamment à l'avance des publications à venir.
 - ▶ Calendrier de diffusion (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/cal3-fra.htm>)
- Exiger que toutes les publications passent par un service de diffusion uniforme, soit *Le Quotidien*, le bulletin de diffusion officielle de Statistique Canada. Les publications sont rendues publiques à une heure et à un point d'entrée standards (soit 8 h 30, heure de l'Est).
 - ▶ Politique sur la diffusion officielle
 - ▶ Politique sur les communications et l'image de marque (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=30683>)
 - ▶ Directive sur la distribution de produits enregistrés de Statistique Canada.
 - ▶ *Le Quotidien* (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm?HPA>)
- Corriger les erreurs de façon structurée, rapide et transparente.
 - ▶ Directive sur les corrections apportées aux communiqués du *Quotidien* et aux produits statistiques
- Collaborer avec les médias, entre autres, afin de maximiser la sensibilisation aux diffusions de Statistique Canada et leur visibilité. Les diffusions sont planifiées de façon à ce qu'elles ne se fassent pas mutuellement ombrage et ne coïncident pas avec d'autres événements (planifiés) de l'actualité. L'attente de la diffusion des données par les utilisateurs et les médias est stimulée par des activités de communication et de rayonnement efficaces. Différents médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter, YouTube, blogue de Statistique Canada et « Clavarder avec un expert ») sont utilisés pour communiquer avec les utilisateurs. Un porte-parole auprès des médias est toujours disponible les jours de diffusion. De plus, beaucoup de produits gratuits sont offerts sur le site Web et la rediffusion des produits d'information de Statistique Canada est encouragée grâce à une entente de licence de données ouvertes qui n'exige pas de frais pour certains des produits de données.
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias
 - ▶ Restez branchés (<http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/index>)
 - ▶ Blogue de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/blogue?MM=>)
 - ▶ Clavarder avec un expert (<http://www.statcan.gc.ca/fra/clavarderavecunexpert?MM=>)
 - ▶ Entente de licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/licence>)

I.4 Statistique Canada met en œuvre des méthodes pour évaluer l'actualité et la ponctualité, et pour améliorer les résultats

- Développer et mettre en œuvre des outils efficaces de gestion de projet. Un bureau de gestion des projets de l'organisme apporte son soutien à l'élaboration de processus et d'outils communs pour réaliser les projets en respectant les délais et en optimisant les coûts, tout en observant les normes de qualité et en répondant aux besoins des clients. Un cadre d'appui existe sous la forme d'un ensemble de processus, de modèles et d'outils normalisés de gestion de projet.
 - ▶ Bureau de gestion des projets de l'organisme
 - ▶ Cadre de gestion des projets de l'organisme
- Développer, calculer et publier des indicateurs de qualité liés à l'actualité et à la ponctualité, et les utiliser afin d'améliorer les résultats.
 - ▶ Indicateurs de rendement de l'organisme (actualité et ponctualité)

J. Accessibilité et clarté

Description

L'objectif de Statistique Canada est de rendre ses statistiques officielles et ses produits de données disponibles de façon à répondre aux besoins en matière d'information de tous les Canadiens. L'**accessibilité** renvoie à la facilité avec laquelle les utilisateurs sont en mesure de trouver, d'obtenir et d'utiliser des produits et des services statistiques. La **clarté** renvoie à la mesure dans laquelle les métadonnées et d'autres renseignements sont fournis pour permettre aux utilisateurs de trouver et de choisir des produits et des services qui correspondent à leurs besoins.

Les critères d'accessibilité et de clarté s'appliquent à tous les produits et services de Statistique Canada : les produits statistiques (p. ex., des tableaux de données regroupées, des articles analytiques), les programmes d'accès aux données et les autres demandes (p. ex., des enquêtes personnalisées, des tableaux spécialisés, des services). Ils s'appliquent également aux métadonnées et à d'autres outils de soutien fournis avec un produit ou un service. Beaucoup de facteurs qui influent sur l'accès aux données et sur leur disponibilité, comme les politiques de diffusion et les systèmes d'accès aux données, sont déterminés par des initiatives à l'échelle de l'organisme. Les différents secteurs de programme jouent également un rôle essentiel en concevant des produits statistiques et en les offrant dans des formats qui répondent aux besoins des utilisateurs. L'expérience de l'utilisateur est un aspect important à prendre en compte lors de l'évaluation de l'accessibilité et de la clarté, depuis le début de la recherche jusqu'à l'achèvement de son travail, en passant par la définition et l'obtention du produit ou du service qui lui est nécessaire.

L'organisme doit équilibrer la demande croissante de données et son intention de réduire au minimum les obstacles à l'accessibilité avec son obligation de protéger la vie privée et la confidentialité des répondants, et enfin, sa volonté d'assurer un accès équitable pour tous les Canadiens.

Évaluation

Les efforts qu'investit Statistique Canada dans l'accessibilité et la clarté sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. publicise ses produits et services, y compris la disponibilité de ses métadonnées et d'autres sources supplémentaires;
2. fournit ses produits et services de façon impartiale et ouverte, et s'assure d'un accès équitable en réduisant au minimum les obstacles liés aux coûts;
3. facilite la recherche de renseignements concernant les produits et services afin que les utilisateurs puissent prendre des décisions informées quant aux produits qui répondent le mieux à leurs besoins;
4. facilite l'utilisation de ses produits en fournissant des procédures claires pour y accéder, en offrant ses produits en formats compatibles avec les besoins des utilisateurs et en assurant une diffusion sans obstacle de ses données;
5. favorise une utilisation appropriée de ses produits d'information en optant pour une présentation claire et adaptée au public cible et en faisant appel à des ressources instructives et utiles;
6. soutient et fait connaître les programmes et les services d'accès aux données de l'organisme.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour promouvoir l'accessibilité et la clarté de ses programmes statistiques. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

J.1 Statistique Canada publicise ses produits et services, y compris la disponibilité de ses métadonnées et d'autres sources supplémentaires

- Travailler avec les médias, entre autres, afin de maximiser la sensibilisation, en particulier en encourageant la rediffusion des produits d'information de Statistique Canada grâce aux technologies de l'information modernes et à une entente de licence de données ouvertes qui n'exige pas de frais pour certains des

produits de données. Cette approche comprend des applications pour l'accès à partir de téléphones intelligents et de tablettes électroniques, une présence sur les réseaux sociaux (y compris Facebook, Twitter et YouTube), un blogue mis à jour régulièrement et une installation permettant d'interagir avec des spécialistes de l'organisme.

- ▶ Restez branchés (<http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/index?MM=>)
- ▶ Blogue de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/rb/blogue?MM=>)
- ▶ Clavarder avec un expert (<http://www.statcan.gc.ca/fra/clavarderavecunexpert?MM=>)
- ▶ Entente de licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/licence>)
- ▶ Directive sur les licences
- Offrir des services spéciaux et dédiés aux membres des médias.
 - ▶ Demandes des médias (http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/smr01/smr01_000-fra.htm)
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias
- Publier les dates de diffusion bien à l'avance. Un calendrier de diffusion unique comprend tous les indicateurs économiques clés et les principales publications prévues au cours des douze prochains mois. Le calendrier de diffusion est facilement accessible à partir d'un lien sur la page d'accueil du *Quotidien* et informe les utilisateurs suffisamment à l'avance des publications à venir.
 - ▶ Calendrier de diffusion (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/cal3-fra.htm>)

J.2 Statistique Canada fournit ses produits et services de façon impartiale et ouverte, et s'assure d'un accès équitable en réduisant au minimum les obstacles liés aux coûts

- Demander que toutes les publications passent par un service de diffusion uniforme. *Le Quotidien* est le bulletin officiel de diffusion de Statistique Canada. Il est publié à une heure et un point d'entrée normalisés (soit 8 h 30, heure de l'Est) chaque jour ouvrable.
 - ▶ Politique sur la diffusion officielle
 - ▶ Directive sur la distribution des produits enregistrés de Statistique Canada.
 - ▶ Calendrier de diffusion (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/cal3-fra.htm>)
 - ▶ *Le Quotidien* (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm?HPA>)
 - ▶ Politique sur les communications et l'image de marque (<https://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=30683>)
- Promouvoir la disponibilité en précisant lorsque les données ne doivent pas être publiées ou doivent être publiées de façon restreinte. S'assurer que les décisions concernant la diffusion restent indépendantes des sources de financement et des partenaires.
 - ▶ Directive sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- Réduire au minimum les obstacles liés aux coûts en offrant des produits normalisés gratuits sur le site Web de Statistique Canada, pour chaque programme statistique.
- Produire et promouvoir un vaste éventail de produits statistiques, et établir une politique équitable et équilibrée pour les financer selon le principe du recouvrement des coûts. Par exemple, des documents de recherche, des produits analytiques, des tableaux spécialisés ainsi que la conception et la mise en œuvre d'enquêtes personnalisées sont disponibles.
 - ▶ Documents de recherche et produits analytiques (<http://www5.statcan.gc.ca/researchers-chercheurs/index.action?series=&sort=0&authorState=0&themeld=0&MMI=&showAll=false&themeState=0&date=&lang=fra&author=&univ=7&search=&start=1&dateState=0&seriesSta>)
 - ▶ Information sur les enquêtes personnalisées (<http://www.statcan.gc.ca/fra/ep/aperçu>)
 - ▶ Coûts des projets à recouvrement de coûts
 - ▶ Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation externes

J.3 Statistique Canada facilite la recherche de renseignements concernant les produits et services afin que les utilisateurs puissent prendre des décisions informées quant aux produits qui répondent le mieux à leurs besoins

- Offrir des capacités de recherche modernes par l'intermédiaire d'un point d'accès unique et connu sur la plateforme Web de Statistique Canada, de même que par un catalogue et un service à la clientèle pour aider les utilisateurs à trouver les produits qu'ils cherchent. Gérer les demandes clairement et de façon systématique.
 - ▶ Site Web de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/>)
 - ▶ Normes de service à la clientèle (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/service/normes>)
- Fournir une définition claire des produits et services ainsi que des liens vers des renseignements complémentaires, comme des notes méthodologiques et des mesures de la qualité, à partir de la base de métadonnées intégrée.
 - ▶ Base de métadonnées intégrée
- S'assurer que les produits et les métadonnées de Statistique Canada sont stockés dans des dépôts centralisés d'une manière logique et organisée. Le cadre de diffusion et la base de données socioéconomiques CANSIM sont deux exemples de tels dépôts.
 - ▶ Modèle de diffusion de Statistique Canada
 - ▶ CANSIM (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a01?retrLang=fra&lang=fra>)
- S'assurer que les produits anciens, dont ceux qui ont été créés avant la diffusion et le stockage électroniques, sont correctement archivés.
 - ▶ Directive sur l'archivage du contenu Web

J.4 Statistique Canada facilite l'utilisation de ses produits en fournissant des procédures claires pour y accéder, en offrant ses produits en formats compatibles avec les besoins des utilisateurs et en assurant une diffusion sans obstacle de ses données

- Adapter les produits pour les rendre conformes aux directives et aux normes sur le contenu propres à chaque moyen de diffusion.
 - ▶ Notre engagement à l'égard de l'accessibilité (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/avisaccess>)
- S'assurer que les produits sont disponibles sous d'autres formats afin de s'adapter aux utilisateurs avec des besoins particuliers (p. ex., en gros caractères ou en braille, et ce, sans frais et sur demande).
- S'assurer que les produits sont compatibles avec les logiciels d'usage courant.
- Mettre au point des outils qui automatisent l'extraction et l'affichage de données, et les offrir gratuitement.
- Encourager la citation et la transmission (la rediffusion) des produits d'information de Statistique Canada par les médias et d'autres utilisateurs grâce aux technologies de l'information modernes et aux médias sociaux, et à une entente de licence de données ouvertes qui n'exige pas de frais pour certains des produits de données.
 - ▶ Politique concernant la gestion des documents
 - ▶ Directive sur les licences
 - ▶ Entente de licence ouverte de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/fra/reference/licence>)
- Offrir aux utilisateurs des moyens pour interagir avec Statistique Canada, communiquer leurs besoins, obtenir du soutien, et donner une rétroaction.

J.5 Statistique Canada favorise une utilisation appropriée de ses produits d'information en optant pour une présentation claire et adaptée au public cible et en faisant appel à des ressources instructives et utiles

- S'assurer de l'uniformité des messages en ayant recours à une stratégie de contrôle avec l'aide d'un porte-parole désigné auprès des médias.
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias
- Assurer une présentation claire et compréhensible des produits d'information en adhérant aux lignes directrices sur la publication et aux autres normes sur le contenu.
 - ▶ Lignes directrices sur l'édition de Statistique Canada
 - ▶ Politique sur les faits saillants des publications
- S'assurer du maintien de l'uniformité des produits d'information en précisant les concepts, les définitions et les classifications types, et en adoptant des pratiques exemplaires.
 - ▶ Politique concernant les normes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/normes>)
- Réduire au minimum les erreurs et les incohérences dans les produits d'information en mettant en place des procédures d'assurance de la qualité, notamment par la formation du personnel et des révisions institutionnelles et des évaluations par les pairs.
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
 - ▶ Politique sur les évaluations par les pairs et les révisions institutionnelles
- S'assurer que les utilisateurs sont capables d'obtenir des ressources d'appoint, comme des métadonnées, des guides de l'utilisateur, de l'assistance téléphonique, des rapports sur la qualité et des logiciels complémentaires.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
- Rendre disponible les outils d'analyse mis au point par Statistique Canada pour favoriser l'utilisation uniforme des données et faciliter les transformations de données courantes pour les utilisateurs.

J.6 Statistique Canada soutient et fait connaître les programmes et les services d'accès aux données de l'organisme

- Faciliter l'accès aux microdonnées aux chercheurs sans compromettre la sécurité et la confidentialité des données, en utilisant des outils d'accès à distance sécurisés et des dispositifs de dotation de personnel flexibles.
 - ▶ Politique sur l'accès aux microdonnées
 - ▶ Directive sur l'utilisation de personnes réputées être employées
 - ▶ Directive sur la sécurité des renseignements statistiques de nature délicate
 - ▶ Centres de données de recherche (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdr/index>)
 - ▶ Centre fédéral de données de recherche (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdr/cfdr>)
 - ▶ Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique (<http://www.statcan.gc.ca/fra/cdre/index>)
 - ▶ Initiative de démocratisation des données (<http://www.statcan.gc.ca/fra/idd/idd>)
 - ▶ Accès à distance en temps réel (<http://www.statcan.gc.ca/fra/adtr/adtr>)
- Faciliter l'accès au personnel et à l'expertise de Statistique Canada grâce à la consultation, à la participation à des groupes de pairs et à la collaboration à l'échelle internationale et avec le secteur privé.

- Établir des critères de publication ou de suppression objectifs pour les tableaux personnalisés et autres demandes spéciales. Mettre en place un processus de contrôle qui comprend des mesures en matière de confidentialité.
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
 - ▶ Politique sur la diffusion des microdonnées
 - ▶ Directives pour la diffusion des fichiers de microdonnées
- S'assurer que les logiciels et autres produits qui ne sont pas des données, tels que les systèmes généralisés, sont commercialisés efficacement pour profiter à Statistique Canada et aux utilisateurs.
 - ▶ Politique en matière de diffusion de logiciels

K. Cohérence et comparabilité

Description

Statistique Canada vise à élaborer, produire et diffuser des statistiques uniformes, comparables dans le temps et entre les secteurs de compétence, et qui peuvent être utilisées conjointement avec d'autres sources d'informations. La **cohérence** des statistiques correspond au degré de concordance logique des définitions et des mesures, et donc, de la capacité qu'ont ces statistiques d'être combinées de différentes façons et à différentes fins. La **comparabilité** correspond à la mesure dans laquelle les différences dans le temps ou entre les sources peuvent être attribuées à des changements des valeurs réelles des statistiques, et non aux changements apportés aux définitions ou aux mesures.

L'utilisation de concepts, de définitions, de classifications et de populations cibles types favorise la cohérence et la comparabilité, tout comme l'utilisation de méthodes, de techniques statistiques et de processus communs entre les enquêtes. Le manque de cohérence ou de comparabilité est généralement attribué à deux facteurs principaux : des différences de concepts et de définitions et des différences de méthode de collecte, de traitement et de diffusion. Dans le premier cas, le ciblage de l'enquête n'est pas uniforme; dans le deuxième, le processus de mesure introduit des incohérences.

Évaluation

Les efforts qu'investit Statistique Canada dans la cohérence et la comparabilité sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. applique les concepts, les définitions, les cadres de travail et les protocoles de façon uniforme pour assurer la cohérence au sein de ses programmes statistiques et pour faciliter la comparaison dans le temps et avec les autres sources de renseignements connexes;
2. conçoit et met en place des méthodes communes de collecte, de traitement et de diffusion des données pour réduire au minimum les incohérences au cours des opérations et pour gérer les changements entre les cycles;
3. vérifie ses produits, notamment en les comparant avec des estimations en provenance d'autres sources et des renseignements connexes;
4. fournit de la documentation et des renseignements supplémentaires, et se sert des techniques statistiques pour aider les utilisateurs à faire des comparaisons utiles dans le temps et avec d'autres sources.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour promouvoir la cohérence et la comparabilité de ses programmes statistiques. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

K.1 Statistique Canada applique les concepts, les définitions, les cadres de travail et les protocoles de façon uniforme pour assurer la cohérence au sein de ses programmes statistiques et pour faciliter la comparaison dans le temps et avec les autres sources de renseignements connexes

- Élaborer et tenir à jour un protocole en matière de normes statistiques. Les normes statistiques s'appliquent aux concepts, aux définitions, aux cadres de travail, aux unités, aux variables, aux systèmes de classification et aux populations cibles. L'organisme encourage et surveille l'adoption uniforme de normes statistiques dans tous les programmes statistiques. Les exceptions aux normes statistiques sont dûment justifiées et documentées.
 - ▶ Politique concernant les normes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/normes>)

- Tenir à jour et diffuser des renseignements sur les normes statistiques dans un dépôt organisationnel de métadonnées. Les éléments du dépôt sont tenus à jour, le suivi des modifications est assuré et les utilisateurs sont tenus au courant.
 - ▶ Définitions, sources de données et méthodes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/index>)
 - ▶ Base de métadonnées intégrée
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
- Fournir des structures et des outils qui soutiennent l'administration et la gouvernance des normes statistiques. Un comité organisationnel fournit de l'assistance et des conseils sur l'élaboration, l'approbation et l'application des normes statistiques et des métadonnées au sein des programmes de l'organisme. Une division précise est responsable de l'ensemble des classifications et des normes — dont les classifications des industries, des produits, des professions et de la scolarité ainsi que la géographie et les comptes économiques — qui sont utilisées par Statistique Canada.
 - ▶ Cadre de gestion organisationnel (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/cgo>)
 - ▶ Comité des méthodes et des normes
 - ▶ Division des normes
 - ▶ Bulletin sur les normes
- Participer à l'élaboration de normes et d'autres cadres nationaux et internationaux, et en encourager l'uniformité. Statistique Canada participe à de nombreux groupes qui élaborent des cadres et des normes, comme des groupes de la Division de la statistique des Nations Unies et de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe. L'organisme participe également à des groupes qui élaborent des classifications types comme le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord et la Classification nationale des professions pour statistiques.
 - ▶ Définitions, sources de données et méthodes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/concepts/index>)
- Établir des comités interprogrammes pour veiller à ce que les quantités qui sont estimées puissent être mises en relation entre elles en ayant recours à une terminologie uniforme, aux questions fréquemment posées et à des définitions de variables comparables. En particulier, maximiser la cohérence au sein des programmes (entre les estimations trimestrielles et annuelles et entre les estimations provisoires et définitives) et d'un programme à l'autre.
 - ▶ Politique concernant les normes (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/normes>)
 - ▶ Politique concernant l'examen et la mise à l'essai des questionnaires
 - ▶ Centre de ressources en conception de questionnaires
- Participer à divers forums à l'externe, comme des groupes de travail et des groupes d'experts, pour collaborer avec d'autres organismes nationaux de statistique à la reconnaissance et à la promotion des pratiques exemplaires, des définitions arithmétiques et des équations comptables et autres normes nationales et internationales. Assurer la communication de renseignements afin que les secteurs de programme connaissent les pratiques exemplaires nationales et internationales et les méthodes à la fine pointe, et s'en inspirent.
 - ▶ Coopération internationale (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/cooperation>)
- Veiller à ce que les secteurs de programme évaluent périodiquement la conformité aux normes et aux cadres ainsi que l'uniformité et la comparabilité avec les données administratives connexes, les autres estimations de Statistique Canada et les estimations provenant d'ailleurs.

K.2 Statistique Canada conçoit et met en place des méthodes communes de collecte, de traitement et de diffusion des données pour réduire au minimum les incohérences au cours des opérations et pour gérer les changements entre les cycles

- Utiliser des cadres et des systèmes normalisés pour soutenir la gestion des processus.
 - ▶ Modèle générique du processus de production statistique (<http://www1.unece.org/stat/platform/display/GSBPM/GSBPM+v5.0>)
 - ▶ Modèle générique d'informations statistiques
- Élaborer et utiliser des cadres et des environnements de traitement communs. Le Registre des entreprises, le service de base de sondage des enquêtes-ménages, l'Environnement pour le traitement des enquêtes sociales et le Programme intégré de la statistique des entreprises en sont des exemples.
- Optimiser l'utilisation des systèmes généralisés et des services intégrés.
 - ▶ Centre de ressources des systèmes généralisés
 - ▶ Centres de ressources et de soutien
- Assurer la cohérence interne des produits pendant les opérations. En particulier, s'assurer que les changements apportés aux définitions ou autres ajouts sont intégrés, que les opérations arithmétiques et comptables n'entraînent pas de divergences (en raison de l'arrondissement)⁸ et que les produits des processus complémentaires sont correctement intégrés.
 - ▶ Lignes directrices concernant la qualité (<http://www5.statcan.gc.ca/olc-cel/olc.action?ObjId=12-539-X&ObjType=2&lang=fr&limit=0>)
 - ▶ Cadre d'assurance de la qualité
 - ▶ Directive et lignes directrices portant sur la validation des produits statistiques
 - ▶ Secrétariat de la qualité
- Mettre en œuvre une structure appropriée pour obtenir l'approbation nécessaire et procéder à la mise à l'essai lors de l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles applications logicielles et d'autres outils de traitement. Concevoir des lignes directrices et d'autres outils et structures de supervision appropriés, au besoin.
- S'assurer de l'uniformité des messages et d'un accès pratique pour les utilisateurs au moyen d'un cadre de diffusion pour l'organisme et d'outils d'accès tels que *Le Quotidien* et les tableaux de la base de données socioéconomiques CANSIM.
 - ▶ Modèle de diffusion de Statistique Canada
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias
 - ▶ Directive sur les corrections apportées aux communiqués du Quotidien et aux produits statistiques
 - ▶ *Le Quotidien* (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/index-fra.htm?HPA>)
 - ▶ CANSIM (<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a01?lang=eng>)

K.3 Statistique Canada vérifie ses produits, notamment en les comparant avec des estimations en provenance d'autres sources et des renseignements connexes

- Comparer les estimations et les produits et autres sources statistiques et administratives comparables sur des sujets semblables, y compris les estimations antérieures du programme statistique en question. Toutes les différences sont relevées et expliquées.
 - ▶ Directive sur la gestion des statistiques agrégées
- Élaborer une stratégie afin de détecter et de corriger les erreurs dans les données déjà publiées. Apporter des corrections de façon rétroactive au besoin.
 - ▶ Directive sur les corrections apportées aux communiqués du *Quotidien* et aux produits statistiques

8. S'assurer de la cohérence et de la comparabilité ne signifie pas nécessairement une cohérence complète des chiffres.

- Expliquer les ruptures dans les séries et élaborer des méthodes de rapprochement lorsqu'ont lieu des remaniements et d'autres transformations importantes des méthodologies d'enquête et des normes internationales. Produire des révisions historiques lorsqu'elles sont jugées nécessaires. Par exemple, une série de données est mise à jour lorsque le cadre de classification est révisé.
- Solliciter des commentaires des utilisateurs, en particulier au sujet de leurs expériences de la production de séries historiques, de la comparaison d'estimations entre programmes statistiques et de la comparaison des résultats de l'organisme avec des résultats provenant d'autres sources. Cerner les lacunes et les problèmes.

K.4 Statistique Canada fournit de la documentation et des renseignements supplémentaires, et se sert des techniques statistiques pour aider les utilisateurs à faire des comparaisons utiles dans le temps et avec d'autres sources

- Consigner les modifications apportées aux concepts, aux définitions, aux classifications et aux méthodes, notamment les changements entre les estimations provisoires et les estimations définitives. Les changements doivent être exprimés sous forme quantitative si possible.
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
- Produire et distribuer des rapports sur la qualité et d'autres documents méthodologiques d'appoint qui portent sur la cohérence interne, la comparabilité dans le temps et la comparabilité avec d'autres statistiques. Les changements apportés aux méthodes et aux paramètres importants sont soulignés ainsi que tout écart par rapport aux normes internationales et à d'autres pratiques.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
- Fournir des renseignements quantitatifs et qualitatifs qui permettent aux utilisateurs de compenser les différences à l'égard de la périodicité, de la population observée, des définitions de variables et des méthodes de traitement lorsqu'ils comparent des données de différentes sources et des données dans le temps.
 - ▶ Base de métadonnées intégrée
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias
- Acquérir une expertise dans les techniques statistiques et créer des données qui intègrent les améliorations qui en découlent. Le calage, l'étalonnage et la désaisonnalisation sont des exemples de ces techniques.
 - ▶ Centre de recherche et d'analyse en séries chronologiques
 - ▶ Comité consultatif des méthodes statistiques
 - ▶ Fonds de recherche de la Méthodologie

L. Intelligibilité et gestion des métadonnées

Description

Il incombe à Statistique Canada de fournir à la fois les informations statistiques et les outils et conseils nécessaires pour assurer leur interprétation et leur utilisation appropriée. Sans ces outils et ces conseils, les informations statistiques ont une utilité restreinte et leur interprétation devient sujette aux biais de l'utilisateur. Les informations statistiques peuvent aussi devenir une source d'embarras pour l'organisme si elles sont mal comprises ou mal interprétées dans le cadre d'un projet en particulier. L'**intelligibilité** renvoie à la facilité avec laquelle les utilisateurs peuvent comprendre, analyser correctement et tirer des conclusions justes des informations statistiques. Les **métadonnées statistiques** sont par définition des « renseignements sur les données statistiques et le processus de production statistique »⁹. Ainsi, gérer l'intelligibilité suppose principalement de fournir des métadonnées¹⁰ de sorte que les informations statistiques puissent être comprises et utilisées adéquatement.

Les renseignements nécessaires pour comprendre les données statistiques se divisent en trois grandes catégories. **Les concepts, les variables et les classifications qui sous-tendent les données**, définissent ce qui est mesuré ou estimé dans le produit statistique, et les utilisateurs en ont besoin pour évaluer la pertinence du produit par rapport à leurs besoins. Les renseignements sur la **méthodologie de collecte, de traitement et de diffusion des données** traitent de la manière dont le concept est mesuré, en particulier pour ce qui est de savoir si les méthodes étaient scientifiques, objectives, et appliquées soigneusement. Si les utilisateurs sont au courant de la méthodologie, ils peuvent choisir les outils analytiques appropriés. **Les mesures de la qualité des données** servent à quantifier avec quelle précision le concept a été mesuré et aident les utilisateurs à déterminer le degré de confiance qu'ils peuvent associer aux résultats.

Évaluation

Les efforts qu'investit Statistique Canada dans l'intelligibilité sont évalués en déterminant à quel point l'organisme :

1. intègre les exigences en matière de métadonnées dans ses politiques et pratiques;
2. fournit aux utilisateurs les renseignements de base dont ils ont besoin pour interpréter les données;
3. veille à ce que les médias et le public interprètent correctement les données qu'il publie;
4. établit des exigences en matière de métadonnées pour les fichiers de microdonnées à grande diffusion et les données personnalisées.

Mise en œuvre

Statistique Canada entreprend un large éventail d'initiatives pour fournir, gérer et diffuser les métadonnées dans ses programmes statistiques et ainsi favoriser leur intelligibilité. La liste ci-dessous en présente quelques-unes, regroupées en fonction des éléments du volet Évaluation.

L.1 Statistique Canada intègre les exigences en matière de métadonnées dans ses politiques et pratiques

- Déterminer les politiques qui précisent des exigences en matière de métadonnées pour chaque produit statistique et publication de données, y compris la communication de renseignements sur la qualité des données et la méthodologie. Les responsabilités sont directement attribuées afin de s'assurer que ces exigences sont remplies.
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie (<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)

9. Cette définition des métadonnées statistiques provient de la Stratégie de gestion des métadonnées statistiques de Statistique Canada. En somme, elle définit les métadonnées statistiques comme des renseignements concernant la conception, la production et la diffusion de produits statistiques. Elle distingue les métadonnées statistiques des autres renseignements qui contribuent à la création de produits statistiques, y compris les renseignements relatifs aux mesures réglementaires, à la gestion financière, à l'administration et à la sécurité.

10. Les métadonnées statistiques sont un type précis de métadonnées, qui sont généralement définies comme « des renseignements sur des renseignements ». Comme nous nous concentrons sur les renseignements statistiques, l'emploi du terme « métadonnées » renvoie ici aux métadonnées statistiques.

- Définir une gouvernance des métadonnées. Pour s'assurer que les métadonnées statistiques sont gérées comme une ressource organisationnelle, la gouvernance des métadonnées statistiques doit être établie à l'échelle de l'organisme. Cela permettra de coordonner la gestion des métadonnées statistiques à l'échelle de l'organisme, en particulier pour les métadonnées statistiques qui s'appliquent à divers domaines, groupes de l'organisme ou systèmes.
 - ▶ Modernisation de l'architecture des métadonnées
- Déterminer une structure de gestion des métadonnées. L'architecture des métadonnées de l'organisme comprend l'établissement d'une gouvernance opérationnelle, de même que l'officialisation des centres de responsabilités pour les métadonnées statistiques.
 - ▶ Stratégie de gestion des métadonnées statistiques
- S'assurer que les métadonnées sont harmonisées avec les normes du processus de production statistique.
 - ▶ Modèle générique du processus de production statistique
(<http://www1.unece.org/stat/platform/display/GSBPM/GSBPM+v5.0>)
- S'assurer que les métadonnées sont examinées régulièrement et mises à jour au besoin, particulièrement avant la publication de données.
- Établir des processus afin de s'assurer que l'échange de métadonnées entre les projets est effectué de manière transparente et efficace.

L.2 Statistique Canada fournit aux utilisateurs les renseignements de base dont ils ont besoin pour interpréter les données

- Établir un dépôt de métadonnées intégré qui contient les renseignements nécessaires pour décrire chaque banque de données de Statistique Canada.
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
 - ▶ Base de métadonnées intégrée
- S'assurer que les métadonnées sont publiées en même temps que les données. Au moment de la publication, les documents d'usage sont produits et diffusés, comme la base de métadonnées intégrée (qui publie les définitions, les sources de données et les méthodes pour chaque enquête et programme statistique), les guides de l'utilisateur (qui accompagnent la publication d'un ensemble de données afin de présenter les données et les méthodes en contexte) et les rapports techniques (qui expliquent les procédures utilisées pour créer les statistiques). Les secteurs de programme produisent des rapports sur la qualité et des documents méthodologiques d'appoint à l'intention des utilisateurs pour qu'ils puissent établir des comparaisons significatives dans le temps et avec d'autres sources d'information. Ces documents fournissent des renseignements sur les changements apportés aux concepts, aux définitions, aux classifications et aux méthodes ainsi que sur tout écart par rapport aux normes internationales ou à d'autres pratiques.
 - ▶ Politique visant à informer les utilisateurs sur la qualité des données et la méthodologie
(<http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/info-usager>)
 - ▶ Calendrier de diffusion (<http://www.statcan.gc.ca/dai-quo/cal3-fra.htm>)
 - ▶ Base de métadonnées intégrée
 - ▶ Directive sur la documentation des métadonnées statistiques
- Offrir les métadonnées dans des formats qui conviennent aux utilisateurs et dans une langue qui est comprise par les utilisateurs et exempte de jargon statistique.
- Soulever l'utilité et la pertinence des métadonnées dans les discussions avec les utilisateurs de données et les intervenants.
 - ▶ Consultation des Canadiens (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/index-fra?MM=>)
 - ▶ Questions fréquemment posées sur les consultations
(<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/faq-fra>)
 - ▶ Satisfaction des clients (<http://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/calend-t1-fra>)

L.3 Statistique Canada veille à ce que les médias et le public interprètent correctement les données qu'il publie

- Mettre en œuvre une stratégie de communication claire, opportune et uniforme. Une telle stratégie garantit que les médias et le public comprennent les renseignements contenus dans les données publiées et en tirent les conclusions appropriées, particulièrement la première fois qu'ils lisent à leur sujet ou en entendent parler.
- Corriger publiquement les mauvaises interprétations des données de l'organisme.
 - ▶ Politique sur les faits saillants des publications
 - ▶ Directive sur les relations avec les médias

L.4 Statistique Canada établit des exigences en matière de métadonnées pour les fichiers de microdonnées à grande diffusion et les données personnalisées

- Fournir un cliché d'enregistrement et de la documentation concernant les concepts et les définitions.
- Fournir un « livre des codes », un dictionnaire de données ou une autre source de précisions sur le codage et la classification.
- Fournir les métadonnées dans un format compatible avec le fichier de données (à l'aide du même logiciel).
 - ▶ Politique sur la gestion de l'information

Références

- Brackstone, Gordon. 1999. "La gestion de la qualité des données dans un bureau de statistique". *Techniques d'enquête*. Vol. 25, n° 2. no.12-001-X au catalogue de Statistique Canada, p. 139 à 149. <http://www.statcan.gc.ca/pub/12-001-x/1999002/article/4877-fra.pdf> (site consulté le 29 août, 2016)
- Brackstone, Gordon et Pamela White. 2002. "Data Stewardship at Statistics Canada." *Joint Statistical Meetings of the American Statistical Association*. New York, New York. Le 11-15 août. <http://ww2.amstat.org/sections/SRMS/Proceedings/y2002/Files/JSM2002-000460.pdf> (site consulté le 15 novembre, 2016)
- Le Conseil économique et social des Nations Unies. le 29 janvier, 2014. *Principes fondamentaux de la statistique officielle*. <http://unstats.un.org/unsd/dnss/gp/FP-New-F.pdf> (site consulté le 29 août, 2016)
- Deming, W. Edwards. 1982. *Out of the Crisis*. The MIT Press (2^e ed. 1986).
- Division de la planification intégrée, Statistique Canada. mars 2013. *Plan d'investissement dans le maintien de la continuité et de la qualité (PIMCQ) : Questions fréquemment posées et lignes directrices*.
- Division de statistique des Nations Unies. s.d. *Annexe 1: Modèle générique de cadre national d'assurance de la qualité élaboré par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité*. <http://unstats.un.org/unsd/dnss/docs-nqaf/2012-13-NQAF-F.pdf> (site consulté le 29 août, 2016)
- Division de statistique des Nations Unies. le 28 août, 2013. "NQAF 1-19 Checklist." *NQAF Checklist 2013 (for the review of NQAF lines 1-19)*. http://unstats.un.org/unsd/dnss/docs-nqaf/NQAF%20CHECKLIST%202013_28augFINAL.xls (site consulté le 30 août, 2016)
- Division de statistique des Nations Unies. le 8 février 2012. *Guidelines for the Template for a Generic National Quality Assurance Framework (NQAF)*. <http://unstats.un.org/unsd/dnss/docs-nqaf/GUIDELINES%208%20Feb%202012.pdf> (site consulté le 29 août, 2016)
- Division de statistique des Nations Unies. le 3 février, 2012. *Glossary (compiled by the Expert Group on National Quality Assurance Frameworks)* <http://unstats.un.org/unsd/dnss/docs-nqaf/NQAF%20GLOSSARY.pdf> (site consulté le 29 août, 2016)
- Office of National Statistics (UK). septembre 2013. *Guidelines for measuring statistical quality (Version 4.1)*. <http://www.ons.gov.uk/ons/guide-method/method-quality/quality/guidelines-for-measuring-statistical-quality/guidelines-for-measuring-statistical-output-quality.pdf> (site consulté le 30 août, 2016)
- Statistique Canada. s.d.a. *Examen de la diffusion de l'Enquête sur la population active de juillet 2014*. version mise à jour le 8 avril, 2015. <http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/ei/epa-2014> (site consulté le 30 août, 2016)
- Statistique Canada. s.d.b. *Programme international en gestion des organismes statistiques*. version mise à jour le 14 juin, 2016. <http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/cooperation/pigo> (site consulté le 29 août, 2016)
- Statistique Canada. 2015a. *Plan d'entreprise Statistique Canada 2015-2016 à 2017-2018*. version mise à jour le 9 juillet, 2015. <http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/pe> (site consulté le 15 novembre, 2016)

Statistique Canada. 2015b. *Politique sur l'utilisation de données administratives obtenues en vertu de la Loi sur la statistique*. version mise à jour le 14 mars, 2016.

http://www.statcan.gc.ca/fra/aperçu/politique/donnees_admin (site consulté le 15 novembre, 2016)

Statistique Canada. le 3 juin, 2011. *Processus intégré de planification stratégique* (PIPS).

Statistique Canada. avril 2009. *Rapport du Groupe de travail sur l'architecture opérationnelle du Bureau*. version mise à jour le 1 janvier 2010.

Système Statistique Européen. s.d. *Quality Assurance Framework of the European Statistical System (version 1.2)*.

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/64157/4392716/ESS-QAF-V1-2final.pdf/bbf5970c-1adf-46c8-afc3-58ce177a0646> (site consulté le 29 août, 2016)

Système Statistique Européen. le 28 septembre, 2011. *Code de bonnes pratiques de la statistique européenne*.

<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/3859598/5921941/KS-32-11-955-FR.PDF/f1dfd441-391c-4c15-94f2-b34a43697f55> (site consulté le 29 août, 2016)

UK Statistical Authority. janvier 2009. *Code of Practice for Official Statistics: Edition 1.0*.

https://www.statisticsauthority.gov.uk/wp-content/uploads/2015/12/images-codeofpracticeforofficialstatisticsjanuary2009_tcm97-25306.pdf (site consulté le 29 août, 2016)

United Nations Economic Commission for Europe. décembre 2013. *Generic Statistical Business Process Model (Version 5.0, December 2013)*.

<http://www1.unece.org/stat/platform/display/GSBPM/GSBPM+v5.0> (site consulté le 29 août, 2016)